



République Française - Département de la Loire - Arrondissement de Roanne

MAIRIE DE SAINT ROMAIN LA MOTTE 42640

Tél. 04-77-64-50-43 Fax 04-77-64-58-14

Décembre 2012

site Web www.stromain.fr Mail: mairie-stromainlamotte@voila.fr

LE p'tit curieux

N°42

ST ROMAIN



BONNE ANNEE 2013

LE DOSSIER: LA CHASSE

Sommaire

4

- Bonne année aux associations
- Etat Civil
- Liste commerçants artisans
- Prestations communales
- Nouvelles tables et MARPA
- Salle ERA, abords boulangerie, déco Noël
- Personnel CUI
- Accueil jeunes stagiaires
- Voirie

11

- La chasse: origine et au Moyen Age
- Charte de la chasse en France
- Pourquoi chasser
- Qui sont les chasseurs

15

- Réflexions d'un chasseur Saint Romanais
- Ustensiles; création du GIC

19

- Bande dessinée
- Exposition médiathèque
- Commerçants à Saint Romain
- Rénovons Notre Eglise
- Repas et concours CCAS
- 11 novembre
- 50ème anniversaire
- Nouveaux livres à la médiathèque
- Le gui



29

- Club Amitié Gaieté
- Les voisins de Fultière et de Voude
- Comité des fêtes et gentlemen
- Une étape du tour
- Sou des écoles
- A.S. Basket
- Tennis Club
- Amicale boule
- Union Sportive Filerin



36

- Incendie
- Malveillance

37

- Daniel Degoutte

38

- Pouvez-vous répondre ?

39

- Réponses aux jeux

- Photo des classes en 2



BONNE ANNEE

SONnent la bonne

NEanmoins

LES consonnes

MOINS ça va

VŒUx filés

VA le temps

SANs aveu

Si à Saint-Romain tu fêtes l'année nouvelle,
Profite ! Cours ! Chante ! Danse ! Dis-toi la vie est belle !

CHérissant

Si dans le roannais, tu es Saint-Romanais,
Dis-toi que, comme la vie, vient une belle année.

Nez bouchés

Si tu croises quelque habitant de Saint Romain,
Qui avec le sourire s'approche, te tend la main,



CHEminée

PASSEnt les jours

BEe la bouche

Si tu n'as pas encore vu ton calendrier,
Ne cherche pas, c'est le premier janvier
Et ce Saint-Romanais te souhaite une Bonne Année !

JOURS de fête

NUs bébés

FETE des saints

BIENvenue

SAINT- Romain

MENTion bien

MAINtes fois

FOISonnement



Jacques DUPIERRIS

" L'édito "

Le P'tit curieux représente une tranche de l'histoire de Saint-Romain-la-Motte que l'on a voulu tisser avec vous depuis son premier numéro en 2001.

C'est également, pour moi, un outil de communication interne dont la diversité des sujets traités apporte toutes informations aux Saint-

Romains, installés depuis peu ou plusieurs années, aussi bien sur l'évolution de leur cadre de vie que sur le dynamisme associatif local.

J'ai choisi de faire un petit bilan de mon action pour Saint-Romain-la-Motte et sa prospective pour l'avenir. De la construction des gradins de la salle ERA ou l'agrandissement de l'école, à l'évolution du centre de loisirs initié en juillet 1996, de la crèche intercommunale au développement des zones d'activités artisanales, c'est faire le tour des services publics et économiques que les équipes municipales successives dont j'ai été le chef de file se doivent de concrétiser pour la population.

J'ai vécu toutes ces années avec passion. Une passion tissée par les liens humains qui se créent dans le cheminement de chaque projet, qu'ils viennent des relations avec les responsables des services sociaux tels que la CAF ou la MSA ou d'entreprises pour faire aboutir leur projet d'agrandissement. Nous sommes tous des entrepreneurs !

En prenant ces deux exemples je veux montrer que l'un et l'autre sont liés dans mon esprit, comme la commune et l'intercommunalité le sont pour nos territoires.

Notre pays vit un moment difficile de son histoire, mais je reste optimiste sur ses capacités intergénérationnelles à créer l'avenir. Nous en serons acteurs car il reste de nombreux projets en cours relayés par l'équipe municipale. La MARPA en est l'exemple non seulement par son originalité, mais aussi par sa capacité à être un lien de solidarité créé à l'échelon local mais qui ne pourra aboutir qu'avec le soutien d'une collectivité de rang supérieur et solidaire. C'est tout le sens que je mets dans cette nouvelle organisation territoriale mise en place en janvier 2013.

Je tourne la page, mais l'encre de la passion pour la « chose publique » reste indélébile.

Bonne année à toutes et à tous. Merci pour tout ce que vous m'avez apporté en me confiant la gestion de notre commune et pour vos messages sympathiques qui m'ont été transmis en ces jours où je vais quitter mes responsabilités de premier magistrat.

Le Maire

A. DANIERE

AMICALE BOULE LYONNAISE
JANUEL Lucien
 Le Bourg
 42640 Noailly
 Tél, 04 77 66 60 05

ASSOCIATION DES FAMILLES
BOUCHERY Joseph
 3190 route nationale 7
 42640 Saint-Romain-la-Motte
 Tél, 04 77 64 52 30

ASSOCIATION PAROISSIALE
DALLERY Jean
 58 chemin de la Croix Rampart
 42640 Saint-Romain-la-Motte
 Tél, 04 77 64 56 20

ASSR BASKET
KONEFAL Jean
 661 rue de Trébande
 42640 Saint-Romain-la-Motte
 Tél, 04 77 64 53 49

CENTRE DE LOISIRS L'ILE DES ENFANTS
MARQUET Odile
 171 rue Louis Joubert
 42640 Saint-Romain-la-Motte
 04 77 64 5195

CLUB DES JEUNES
GOUTILLE Thibault
 06 31 92 66 84
DESPORTE Dimitri
 06 19 51 02 38

CLUB DES JEUNES PETANQUE
ZAPPAROLI Jean
 22 rue Proudhon
 42300 Roanne
 Tél, 04 77 72 33 42

CLUB DU 3eme AGE
SOUCHON Henri
 2045 route de Roanne
 42640 Saint-Romain-la-Motte
 Tél, 04 77 68 67 91

COMITE DES FETES
DUCARD Dominique
 588 route de Renaison
 42640 Saint-Romain-la-Motte
 Tél, 06 73 97 64 33

CSC MUSIQUE
COUAVOUX Dominique
 31 impasse Galmain
 42640 Saint-Romain-la-Motte
 Tél, 06 08 41 58 90

CUMA CULTURE MAIS
COUAVOUX Olivier
 Les Gayets
 42640 Saint-Germain-Lespinasse
 Tél, 04 77 64 56 90

CUMA ST-ROMAIN-LA-MOTTE
DANIERE Jean-Paul
 1108 route de Pouilly-les-Nonains
 42640 Saint-Romain-la-Motte
 Tél, 04 77 64 56 70

ENSEMBLE, RENOVONS NOTRE EGLISE
DALLERY Marie-Claude
 58 chemin de la Croix Rampart
 42640 Saint-Romain-la-Motte
 Tél, 04 77 64 56 20

UNION SPORTIVE FILERIN
PERROTON Jean-Jacques
 217 rue Louis Joubert
 42640 Saint-Romain-la-Motte
 Tél, 04 77 64 52 48

G.I.C.
DARMET Alain
 16 route de Riorges
 42640 Saint-Romain-la-Motte
 Tél, 04 77 64 5293

LOISIRS DANSE ST-ROMAIN
CHANTELOT Jean-Paul
 26 allée A. Berges
 42153 Riorges
 Tél, 04 77 71 76 68

PGC A TAI
DUVERGER Gabriel
 136 montée des Acacias
 42370 Renaison
 Tél, 04 77 64 49 82

SOUS DES ECOLLS
FOURNIER Didier
 66 impasse de la Vinée
 42640 Saint-Romain-la-Motte
 Tél, 04 77 66 94 53

ASSOCIATION FRANCAISE DU CHEVAL PINTO
COLOMBET Bruno
 559 R. de la Croix Rampart
 42640 Saint-Romain-la-Motte
 Tél: 06 80 85 00 52

SYNDICAT AGRICOLE
PERICHON Michel
 825 chemin Traquelet
 42640 Saint-Romain-la-Motte
 Tél, 06 89 48 29 11

TENNIS-CLUB
DUBANCHET Jean-Claude
 36 impasse des Acacias
 42640 Saint-Romain-la-Motte
 Tél, 04 77 64 51 24



CCJA
PONCET Adrien
 830 ch. des Déportés
 42640 Saint-Romain-la-Motte
 06 73 07 64 33

BREAKING NEWS
AUZEL Romain
 Impasse Verdy
 42300 Villerest

aux associations de Saint-Romain-la-Motte

ETAT CIVIL



Naissances

Naissances

BALZANO	Alizée	02 janvier
XAVIER	Aronn	03 janvier
FORTUNY	Timaël	04 mars
BONNETAIN	Carla Maria	17 mars
LEFEBVRE	Jules	14 mai
GROUILLER	Elias Jo	15 juin
BERTHELIER	Cloé	29 juin
METTE--TREVARIN	Sacha	02 juillet
DURANTON	Zoé	10 août
CHAUMONT	Clément Joannès	25 octobre
DAMAS	Mathieu	7 décembre
DAMAS	Valentin	7 décembre



Mariages

Mariages célébrés à Saint-Romain-la-Motte

FRITSCH Nicolas et MARGERIT Emilie-Marie	02 juin
LUISETTI David Jean-François et LOUIS Bérengère	30 juin
MARGNAT Emeric Anthony Gérard et FELIX Sonia Laurence Jacqueline	04 août
DALLERY Pierre et RIGAUD Julie Elodie	01 septembre

Mariages célébrés hors de la commune

GILLON Clément Paul Henri et CHANAVAT Sarah	07 juillet
LACARELLE Olivier Jean-François et BONNET Pauline Cécile	01 septembre

Décès

MASSIERA née ROMEO	Assomption	19 mai
SOLARI née MALOT	Lucette	19 septembre
MARQUET née LANGLOIS	Huguette Hélène Marie	19 octobre



Deces

Transcriptions de décès

GROUILLER	Claude	11 janvier
GEORGES	Maxime	13 janvier
ROY	Joseph Elie Justin	03 mai
DEMONT née ROYER	Marie Clotilde	27 juin
PLANCHE née CHAUSSE	Nicole Madeleine	07 juillet
DE SEROUX née MERCIER	Françoise	27 septembre
ARTHAUD née KIRIEL	Marie-Antoinette Louise	05 octobre
PERICAR	Jean Maurice	28 novembre
POMMIER née CHORGNON	Paulette Catherine	29 décembre

LISTE DES COMMERÇANTS, ARTISANS, INDEPENDANTS ET PRODUCTEURS DE NOTRE VILLAGE

Le Relais de Roanne	Restaurant Grill	2715 route de Roanne	04.77.71.97.35
	Hôtel	2715 route de Roanne	04.77.71.05.66
Mathieu Jacqueline	Alimentation	64 rue de Trébande	04.77.64.56.53
La Baguette Enchantée	Boulangerie Pâtisserie	110 rue de Trébande	04.77.64.53.29
Les Sens'Ciel	Bar Tabac Presse Auberge	15 rue de Trébande	04.77.64.58.87
Le Temps des Saisons	Primeur	31 rue des Manufacturiers	04.77.60.92.38
Jury Elena	Infirmière	33 chemin du Platane	04.77.64.53.12
Desguis Baptiste	Infirmier	33 chemin du Platane	04.77.64.53.12
Philibert-Minaire Danielle	Médecin Généraliste	1 impasse de la Maréchalerie	04.77.64.54.54 ou 06.09.80.12.91
Transports Perrin	Transports	1401 chemin du Temple	04.77.71.11.97
Bombaud Christophe	Electricité-plomberie- Sanitaire-serrurerie	309 chemin de Voude	04.77.64.56.59
Sté ABTR	Travaux d'aménagement	137 impasse du Relais	04.69.34.11.65 ou 06.24.07.52.21
La Caure'Aid	Aide aux personnes	123 chemin de Vigne Joly	04.77.65.10.19 ou 06.04.01.16.89
Puvilland Frédéric	Plombier Zingueur	203 rue du Lavoir	04 77 64 59 69 ou 06.79.70.62.84
Loiseau Claude	Horticulteur Fleuriste	783 route de Riorges	04.77.64.52.95
Cendron Marc TP	Travaux Publics	1470 route de Roanne	04.77.69.11.54
MC Trans	Transports marchandises	1470 route de Roanne	04.77.72.14.57
Mousserin Daniel	Plâtrerie-peinture	1120 Chemin de la Carrière	04.77.67.52.63
Accessa	Fabric. commerc. électro	230 rue des Manufacturiers	04.77.60.06.52
Les Arts Graphiques	Imprimerie	240 rue des Manufacturiers	04.77.71.62.29
Lhenry Ets	Fabric. machines textiles	215 rue des Manufacturiers	04.77.71.31.04
Atrier Roannais	Poêles, Cheminées, Cuisines	1 route de Noailly	
Conseil service Auto.	Garage automobiles	1 route de Noailly	09.81.06.95.08 ou 06.69.95.08.09
Motoculture de la Côte	Motoculture	1 route de Noailly	04.26.54.33.61
Mathieu Ch. "Alti Vision"	Photographe	136 Chemin du Four à Chaux	04.77.64.54.49
La boîte à Tifs	Salon de coiffure	56 rue de Trébande	04.77.64.53.26
Joannet Jean-Yves	Ebéniste	2055 route de Noailly	04.77.66.65.72
Georges Transp Presse	Transport de presse	195 chemin de Voude	04.26.54.61.52
Ferme Deal	Producteur fromages	285 chemin de la Roche	04.77.64.50.96
Danière Jean-Paul	Producteur volailles	1108 route de Pouilly-les-Nonains	04.77.64.56.70
Passot Yves	Producteur miel	965 route Nationale 7	04.77.68.37.77
Lasseigne François	Producteur vin	221 rue Louis Joubert	04.77.64.54.72
Jailloux Jean-Luc	Eleveur canin	161 chemin du Rocher	04.77.66.96.30



PRESTATIONS COMMUNALES



Travaux effectués par la commune avec le matériel municipal pour les habitants de la commune (débroussailleuse) pour travaux sur voies privées exclusivement		44 €/H
Participation pour assainissement collectif:		
- Constructions nouvelles		1 641 €
- Maisons anciennes		539 €
Contrôle branchement au réseau d'assainissement:		
- Maison individuelle:		217 €
- Appartement		103 €
Location de la salle municipale:		
- Personnes domiciliées sur la commune		77 €
- Personnes extérieures à la commune		208 €
- Sociétés locales		Gratuit
Location de la salle d'Animation Rurale: (E.R.A.)		
- Particuliers domiciliés sur la commune	1er jour	461 €
	2ème jour	117 €
- Particuliers extérieurs à la commune	1er jour	926 €
	2ème jour	117 €
Droit de place:		
- Parquets		104 €
- Marchands ambulants		15 €
- Camion pizzas (Installation hebdomadaire)		52 € / T
- Salle d'exposition clocher		12 € / j
Concessions cimetière		
- de 15 ans		18 €/m ²
- trentenaire		44 €/m ²
- cinquantenaire		89 €/m ²
Repas cantine scolaire		
Enfant + repas CLSH		3,25 €
Adulte		5,10 €
Adulte indice majoré inférieur à 376		4,60 €

(*) Tarifs en vigueur à partir de janvier 2013 : + 2,5 % par rapport à 2012.

Extrait du règlement d'utilisation de la salle municipale : « il est indiqué que chaque foyer habitant sur la commune aura la possibilité de louer la salle municipale une seule fois par an au tarif réservé aux habitants de la commune pour organiser une fête de famille. S'il désire louer la salle une deuxième fois, il devra s'acquitter de la location au prix indiqué aux personnes extérieures à St-Romain-la-Motte. Il est demandé au moment de la réservation un acompte de 50 % du montant de la location. Dans tous les cas d'annulation, celui-ci restera acquis et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement ». Il est précisé que la salle est louée de 8 h 00 le matin à 8 h 00 le lendemain matin.

RESERVATION DE LA SALLE MUNICIPALE

Le calendrier de réservation des salles par les sociétés s'effectue désormais chaque année courant semaine 40.

Les particuliers ne peuvent donc louer la salle pour l'année suivante qu'à partir de la semaine 43 en faisant connaître leurs souhaits auprès du secrétariat de mairie.

Aucune réservation ou pré-réservation ne sera prise en compte avant cette date.

DE NOUVELLES TABLES ET CHAISES POUR LA SALLE MUNICIPALE



La commune a sollicité le Lycée François Mansard de THIZY pour remplacer les plateaux abîmés des tables de la salle municipale. Ce sont les élèves de 1ère année et de terminale (ici en photo) CAP Menuisier Fabricant de Menuiserie, Mobilier et Agencement qui ont démonté les anciens dessus en mélaminé pour les remplacer par des plateaux en pin massif.

Il a fallu scier, assembler, coller, profiler un quart de rond tout autour des plateaux puis poncer avant de les fixer sur les piètements qui ont été conservés.

Les plateaux ont ensuite subi une finition avec plusieurs couches de vitrificateur pour parquet afin de les protéger pour plusieurs années.

Ces nouvelles tables ne demandent pas un entretien particulier si ce n'est un coup d'éponge humide lorsqu'elles sont sales. En revanche, elles demandent une attention toute particulière lors du rangement. En effet, il est souhaitable de les ranger plateau bois contre plateau bois afin d'éviter de rayer les dessus avec les piètements.



MARPA: C'EST PARTI

C'est une association qui dirigera la création et la gestion de la MARPA. L'assemblée générale constitutive s'est réunie le 13 novembre pour adopter les statuts. Elle a ensuite élu ses administrateurs.

Le conseil d'administration est composé de:

- 14 membres de droit: 3 représentants de la MSA (Mutualité Sociale Agricole), le Conseiller Général du Canton, le Député, le Maire de la commune, 3 représentants de la commune, 3 représentants des communes avoisinantes, 2 membres du CCAS non élu du Conseil Municipal.

- 12 membres adhérents (actifs): 2 représentants du club amitié gaité, 2 représentants du service à la personne, 5 représentants des services de santé, 1 représentant des résidents, 1 représentant des familles, 1 personne qualifiée sur le territoire.

- de membres d'honneur: personne apportant son soutien à la réalisation des objectifs de l'association.

Le même jour, le conseil d'administration a élu son bureau.

Président:	M. Louis METTON
Vice-présidents:	M. André DANIERE, Maire de Saint Romain la Motte M. Jean BARTHOLIN, Conseiller Général Mme Martine CHEVALIER, Déléguée départementale MSA
Trésorier:	M. Gilbert VARRENNE, Conseiller municipal
Trésorier adjoint:	M. Pierre COISSARD, Pharmacien
Secrétaire:	Mme Marie-Claude DALLERY, membre du CCAS
Secrétaire adjointe:	Mme Michelle MOUTON, Conseillère municipale

Le terrain, acquis par la commune, a été visité par une partie du conseil d'administration. Il est prêt à recevoir la première pierre. Il reste cependant encore beaucoup de travail administratif, notamment l'établissement des différents plans financier, architectural, social...



SALLE ERA

Le sol de la salle ERA devenu glissant suite à une très grande usure, sera refait entre le 18 et le 28 février. Après visite des salles de Saint-André-d'Apchon et de Briennon, le conseil municipal a opté pour un revêtement bicolore semblable à celui de la salle de Briennon. Ce sol ne nécessite aucune protection particulière lors de manifestations extra-sportives.

ABORDS DE LA BOULANGERIE

La boulangerie et ses abords sont maintenant terminés. Le toit sur le cabinet médical a été refait ainsi que les crépis de l'ensemble du bâtiment. Le trottoir empierré est maintenant protégé par des piquets de sécurité et agrémenté par des parterres modernes. Un nouvel enrobé a renouvelé la rue de la maréchalerie ainsi que les abords de la bascule et des deux commerces de l'entrée ouest. Une rambarde protège l'accès handicapé du médecin. Enfin un parc à vélos complète les équipements pour favoriser les déplacements doux dans le bourg. De nouveaux candélabres ont été posés; reste à éclairer le passage piétons pour le rendre plus visible.



PERSONNEL EN CONTRAT UNIQUE D'INSERTION

En juillet 2012, des mesures de restriction ont été prises au niveau des CUI-CAE, tant en ce qui concerne le nombre de bénéficiaires que le profil du public retenu. De nombreuses tentatives, restées vaines, notamment pour des jeunes et moins jeunes de notre commune, ont été faites en septembre et octobre.

La Commune a recruté pour 6 mois deux employées en Contrat Unique d'Insertion pour le nettoyage des locaux municipaux et sportifs et aide à la restauration scolaire.

Leur durée hebdomadaire de travail est de 24 h.

Il s'agit de :

* Mme Elisabeth FERRANDON, du 20 août 2012 au 19 février 2013

* Mme Maria FREITAS, du 1er novembre 2012 au 30 avril 2013.

Compte tenu de la qualité de leur travail, la commune essaiera de renouveler leur contrat pour une nouvelle période de 6 mois en espérant que la limitation de quota sera levée en 2013.

DECO DE NOEL



Le P'tit curieux félicite la commission fleurissement ainsi que les agents techniques pour leur implication dans les décorations de Noël qui cette année encore ont fait rêver petits et grands.



ACCUEIL DE JEUNES STAGIAIRES EN MAIRIE

La Commune poursuit son soutien aux élèves à la recherche de stage en milieu professionnel

1 - Windji Chevrot, âgée de 17 ans, domiciliée à Renaison, et scolarisée à la Maison Familiale Rurale de Vougy, est venue découvrir le travail municipal durant cinq semaines, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00

- du 22.10.2012 au 26.10.2012

- du 12.11.2012 au 16.11.2012

- du 26.11.2012 au 30.11.2012

- du 03.12.2012 au 07.12.2012

- du 17.12.2012 au 21.12.2012

2 - Nicolas Silva Pereira, jeune Saint-Romains, élève de 3ème au Collège de la Côte Roannaise a souhaité faire son stage d'initiation en milieu professionnel en mairie de Saint-Romain-la-Motte. Nous l'avons accueilli du 28 au 30 novembre 2012.

3 - Laurine MOSNIER, lycéenne préparant le baccalauréat professionnel secrétariat, effectuera un stage du 28 janvier au 22 février 2013, prorogeant ainsi un stage de 3 semaines effectué du 28 novembre au 16 décembre 2011.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement. La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'une densité de population fixée à 10 000 habitants. En dessous de ce seuil, les communes comme Saint-Romain-la-Motte font l'objet d'une enquête de recensement tous les cinq ans.

La commune de Saint-Romain-la-Motte sera donc recensée entre le 17 janvier 2013 et le 16 février 2013.

Compte tenu de l'évolution démographique de Saint-Romain-la-Motte, la commune sera divisée en trois zones de collecte d'environ 220 logements. Trois agents recenseurs ont été recrutés du 3 janvier au 16 février 2013 pour assumer cette charge de travail :

- * Mme DALLERY Karine, domiciliée 531, rue de Trébande à Saint-Romain-la-Motte
- * Mme PONCET Christine, domiciliée 830, chemin des Déportés à Saint-Romain-la-Motte
- * Mlle PERICHON Béatrice, 61, rue de la Convention à Roanne

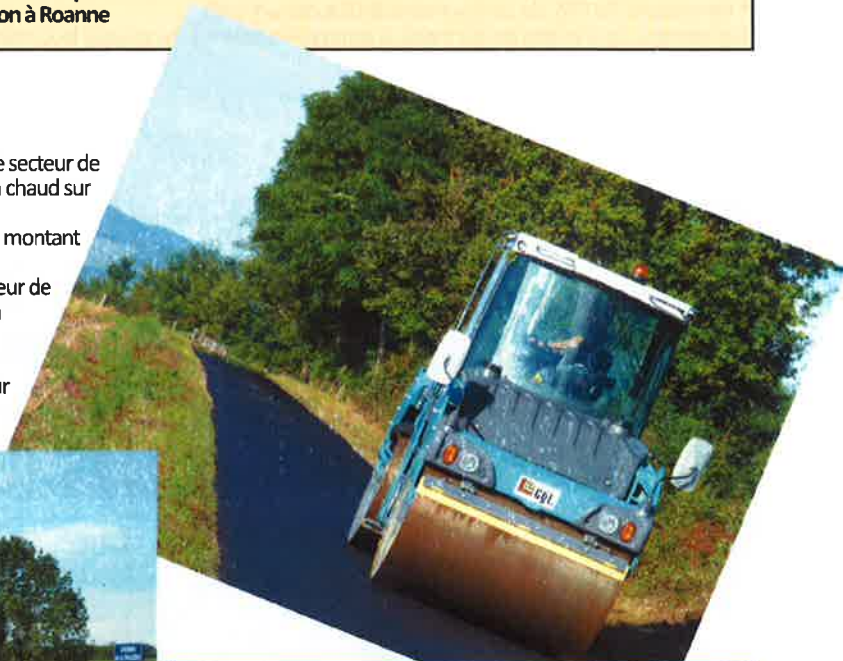
VOIRIE

Pour les travaux de voirie 2012, le conseil municipal a retenu le secteur de Fultière "Chemin de la Raillère" repris en totalité en enrobé à chaud sur une longueur de 1 km.

L'entreprise SOCAFOR a réalisé les travaux en septembre d'un montant de 34103,37 € TTC.

Des essais de plaques (servant à définir avec précision l'épaisseur de matériaux) ont été effectués sur le chemin du Temple pour un montant de 500€. Ce chemin fera partie de nos priorités.

La commune s'est dotée d'un nouveau matériel: un aspirateur à feuilles pour un montant de 3468,40€ TTC.



MECA-AGRI 42
Ets PEPIN
ZI. BONVERT 42300 MABLY
0477710338 FAX 0477702542

LA CHASSE

Depuis l'aube de l'humanité il y a des hommes qui chassent. Par nécessité dans un premier temps pour se nourrir et se défendre, puis dès l'apparition de l'élevage et de l'agriculture (milieu du néolithique soit 15.000 ans avant notre ère !) par plaisir uniquement. De tout temps, des hommes et des femmes ont ressenti ce besoin de renouer avec le lien ancestral qui les relie à la nature. Redevenir prédateur comme à l'origine, mais progrès social aidant, un prédateur conscient, mesuré, raisonnable. Retrouver les émotions vraies du contact originel avec la nature, dans ce qu'elle peut avoir d'immuable, de sauvage, de violent parfois. Affronter le froid, l'humidité, la fatigue, la déception souvent, pour accéder à la joie suprême d'être soi-même, un temps, débarrassé des oripeaux de la modernité. Se confronter au naturel.



Au Paléolithique, les hommes ramassaient, collectaient, cueillaient tout ce que la nature pouvait leur donner, suivant l'exemple des animaux qui les entouraient. Ils mangeaient des mammouths, des chevaux, des éléphants, des rennes, des buffles. Ils mangeaient aussi tout ce qu'ils cueillaient : des fruits, des racines, des plantes. L'homme préhistorique était avant tout un chasseur. Ses méthodes de chasse évolueront avec le temps. Au début, l'homme courait après ses proies. Puis, très vite, il s'est construit des outils rudimentaires. Il chassait avec des lances, des propulseurs, des lance-pierres, des boomerangs, des flèches.

Les hommes préhistoriques fabriquaient des outils pour chasser et survivre. Les outils leur servaient à découper les morceaux de viande sur les cadavres d'animaux. Ils servaient aussi à découper la peau des animaux. Ils prenaient les os des animaux pour fabriquer des outils.

Le paléolithique

de 3 millions d'années à 8000 ans avant J.-C.



Le néolithique

de 8000 avant J.-C. à 3000 avant J.-C.



Les plus anciennes armes connues sont des épieux en bois. A la fin du Paléolithique, elles étaient déjà munies de pointes spéciales en silex, en os ou en bois de renne. L'arc et les flèches, apparus à la fin de cette époque, restèrent pendant des millénaires les principales armes de jet. Du Néolithique datent les haches en pierre et les poignards en silex, exceptionnellement en cuivre. Ces objets étaient probablement à la fois des outils, des armes et des marques de prestige.

Origines

La pratique de la chasse par les premiers représentants du genre Homo fait encore débat au sein de la communauté scientifique. Selon certains archéologues et paléontologues, l'analyse des traces d'outils et des ossements fossiles montre que nos ancêtres ont également consommé des cadavres d'animaux morts naturellement ou des animaux blessés ou malades qu'ils achevaient plus facilement.

La chasse est clairement attestée dans les gisements archéologiques liés à l'homme de Néandertal. À Coudoulous et à La Borde, les néandertaliens ont utilisés des avens comme pièges naturels pour abattre de nombreux grands bovidés (bisons et aurochs). Elle est également probable pour des périodes antérieures.

Le piégeage de petits animaux est une pratique très ancienne. Des populations préhistoriques ont pratiqué une chasse quasiment monospécifique (mammouth, renne) à tel point que certains auteurs ont évoqué une chasse spécialisée. Il semble que les chasseurs-cueilleurs suivaient leur gibier, remontant vers le nord l'été et revenant au sud bénéficier d'un climat plus doux l'hiver. Cette pratique a encouragé un nomadisme que les Inuits et certaines tribus amérindiennes pratiquaient encore il y a peu, mais qui n'existe pratiquement plus, les grands animaux (sauf les oiseaux migrateurs) étant par ailleurs totalement limités dans leurs déplacements par une fragmentation écopaysagère croissante, principalement due au morcellement du paysage par les infrastructures de transports (autoroutes, TGV clôturés, canaux aux berges infranchissables, etc.)

Avec l'apparition du mode de vie sédentaire et de l'élevage, l'importance de la chasse en tant que moyen de subsistance diminua

pour une grande partie des populations. Déjà dans certaines cultures antiques, la chasse n'était plus considérée que comme un passe-temps. De plus en plus, elle ne fut souvent pratiquée que par une petite partie de la population.

De nombreux écrits sont depuis l'Antiquité consacrés aux techniques cynégétiques et de piégeage. La notion de droit de chasse est évoquée pour la première fois dans le recueil de coutumes des Francs Saliens (riverains de la Sala ou Yssel) écrit sous Clovis (époque mérovingienne) et dénommé ultérieurement « loi salique ». L'évolution de ce concept s'est articulée alternativement à travers des périodes de permissivité et de restriction, voire de prohibition.



Moyen Âge

Au Moyen Âge, la chasse était de plus en plus devenue un privilège de la noblesse et des dignitaires de l'État ou du clergé. À cette époque s'est formalisé ce privilège : la chasse au grand gibier était réservée aux nobles et le petit gibier (lièvres, volatiles) laissé au reste de la population. Certaines zones étaient réservées pour les chasses royales.

En France au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime, la chasse est un plaisir de gentilhomme et un privilège seigneurial. Les rois sont grands chasseurs et entretiennent des équipages importants. Être admis aux chasses du roi est un des plus grands honneurs de la Cour.

Louis XIII, qui a appris la lecture dans les ouvrages de vénerie, pratiquait quotidiennement toutes les chasses et chassa beaucoup en Sologne.

Le seigneur haut-justicier a ce droit dans l'étendue de sa haute-justice, le seigneur local dans sa seigneurie. Les roturiers n'ont pas ce droit sauf s'ils ont acheté un fief, une seigneurie ou une haute-justice (ordonnance sur

les eaux et forêts de 1669). Les seigneurs ecclésiastiques, les dames hautes-justicières (pratiquant la chasse au vol), les nobles âgés sont tenus de faire chasser afin de réduire le surplus de gibier nuisible aux cultures (ordonnance de juillet 1701).

Les braconniers sont craints surtout à cause de l'éventualité du port d'arme. Les contrevenants sont sévèrement punis. L'édit de 1601 prévoit l'amende et le fouet pour la première infraction, le fouet et le bannissement pour la première récidive, les galères et la confiscation des biens à la seconde récidive, la mort en cas de troisième récidive.

L'ordonnance de 1669 écarte la peine de mort. Les gardes-chasse n'ont pas le droit au fusil. Les registres des cahiers de doléances montrent cependant que la verbalisation est beaucoup plus importante pour les délits forestiers que pour les délits de braconnage.

Pour permettre l'existence du gibier, il est interdit de moissonner avant la Saint-Jean, d'enlever les chardons, d'enclore par des murs les terres. Il faut planter des haies d'« épines » auprès des forêts royales. Il est interdit de tuer les lapins sauf sous la direction des agents des eaux et forêts (les capitaineries).

Afin de protéger le travail des paysans et les récoltes, les chasseurs ne doivent pas passer dans les terres ensemencées et lorsque les céréales sont en « tuyaux ». Les vignes sont interdites de chasse du 1er mai jusqu'aux vendanges. Mais ces interdictions sont peu observées. Le droit de chasse, privilège et activité de détente, est un des plus hais par les paysans car ils voulaient se défendre contre les « animaux féroces » (ours, loups) et les « animaux nuisibles » (sangliers, oiseaux granivores s'en prenant à leurs récoltes) en chassant eux-mêmes, sachant qu'il y avait peu d'indemnités pour les dégâts agricoles.

Il existait cependant quelques chasses populaires accordées aux populations dans les provinces récemment annexées ou aux bourgeois qui avaient payé pour cela un droit particulier. Seuls certains animaux dangereux (sanglier, cerf) étaient l'exclusivité des nobles.





Fédération Nationale des Chasseurs

CHARTÉ DE LA CHASSE EN FRANCE

La pratique de la chasse, activité à caractère environnemental, culturel, social et économique, participe à la gestion durable du patrimoine faunistique et de ses habitats.

Investie par la Loi « Chasse » de juillet 2000, la Fédération Nationale des Chasseurs propose une charte nationale de la chasse.

Celle-ci expose les principes d'un développement durable de la chasse et sa contribution à la conservation de la biodiversité. Ce document établit un code du bon comportement du chasseur et des bonnes pratiques cynégétiques mises en œuvre par chaque Fédération Départementale des Chasseurs et ses adhérents.

Activité authentique et conviviale, la chasse d'aujourd'hui est un Art de vivre fondé sur la recherche, la poursuite et la capture d'un gibier dans son milieu. Le chasseur de France se reconnaît ainsi dans les principes ci-dessous énoncés :

1

« Curieux de nature et héritier d'une culture séculaire, je pratique « l'art » de la chasse tant dans le respect d'autrui que de l'animal chassé.

2

Acteur engagé dans le maintien d'une chasse durable, je participe activement à la défense des habitats et à l'amélioration de la biodiversité.

3

Gestionnaire de l'espace naturel, je veille à maintenir l'harmonie entre l'homme et son milieu et à parfaire jour après jour mon savoir dans les sciences de la nature.

4

Homme d'ouverture, je vais à la rencontre de tous les intervenants dans les milieux naturels en les sensibilisant à la pratique raisonnable de la chasse et au respect de la nature.

5

Attentif aux risques que mon activité peut induire, j'améliore sans cesse les conditions de sécurité de la chasse tant pour les non-chasseurs que pour les chasseurs.

6

M'inscrivant dans une démarche citoyenne, je donne du temps à la formation et à l'accompagnement des futurs chasseurs car ils sont la chasse de demain et le garant d'une meilleure cohésion sociale.

7

La chasse, un bonheur à partager dans la nature vivante, riche et diversifiée ».

Pourquoi chasse-t-on au XXI^e siècle

Plus qu'un loisir, la chasse est avant tout un art de vivre, une posture face au monde du sauvage. Cependant, au fil des temps, elle a eu à s'adapter aux évolutions de la société, répondre aux impératifs environnementaux comme à la nouvelle demande sociale.

C'est ainsi que le chasseur cueilleur, il y a encore peu de temps, est devenu gestionnaire avant de se transformer en acteur incontournable de la protection de la nature. Par sa connaissance de la faune bien sûr, mais aussi par son implication chaque jour plus grande dans l'aménagement des milieux, la lutte pour le continuum des espaces, la recherche sur les espèces, le maintien de la biodiversité, la veille sanitaire, la régulation des espèces invasives...

C'est à ce titre que la Fédération Nationale des Chasseurs, comme chacune des fédérations départementales, est désormais reconnue au titre de la protection de la nature !

Chasser au 21^{ème} siècle, être le maillon d'une chaîne ininterrompue depuis des millénaires, implique de nos jours une responsabilité assumée devant la société qui s'inquiète à juste titre des agressions qu'elle fait subir à la nature. Le chasseur est fier d'être « un passeur » et de contribuer à sa manière au développement durable.

Qui sont les chasseurs ?

Les chasseurs sont caractérisés par une

population encore essentiellement masculine (98%), composée pour plus de la moitié de passionnés ayant moins de 55 ans. Toute la société chasse : professions libérales, cadres, artisans-commerçants, chefs d'entreprise, avec une forte prévalence dans les milieux agricoles et ouvriers. Le Sud-Ouest et la Méditerranée demeurent les grandes régions de prédilection de ce loisir qui se transmet par proximité et convivialité.



Les nouveaux chasseurs ont dessiné un univers où la convivialité et l'altruisme tiennent une place prépondérante. Plus que la recherche du gibier ou le tir,

leurs principales motivations mettent en avant le contact avec la nature, 99%, la convivialité, 93%, l'entretien des territoires, 89%, montrant ainsi leur envie de partager comme celle de donner en ayant pleine conscience de l'importance et de la valeur des habitats dans l'équilibre des milieux naturels. La gourmandise n'est cependant pas absente puisqu'ils sont 65% à chasser aussi pour le plaisir de déguster le gibier.

Les choix du nouveau chasseur

Comme leurs aînés, les nouveaux chasseurs sont tentés par le petit gibier sédentaire (86%), et les migrateurs terrestres (76%), mais le grand gibier présente un score plus qu'honorable puisqu'il est recherché par 64% des nouveaux arrivants. 90% chassent plusieurs types de gibier.

Les armes utilisées

Le fusil: 93%; la carabine: 26%; le mixte ou drilling: 9%.

Le législateur a confié aux fédérations départementales des chasseurs la responsabilité d'assurer la formation à l'examen du permis de chasser. Un effort considérable, largement récompensé.

La chasse demeure un loisir de proximité qui contribue au développement d'activité en milieu rural. 94% d'entre eux chassent dans leur département.

S.A.R.L. M. & H. GONIN

Renaison - Les Halles

Tél. 04 77 62 11 08

Fax 04 77 62 16 50

N° d'agrément 42 182 01 PC

Maître artisan
Viande Demi - Gros - Détail

Maison GRISARD SARL

Traiteur

Boucherie - Charcuterie

Pour vos réceptions :
grands choix de menus selon votre budget, emportés,
livrés ou servis

2 adresses pour vous servir

10, avenue centrale halles Diderot
Centre Frais

Tél. 04 77 68 34 05 - Fax. 04 77 71 08 41

ROANNE

REFLEXIONS D'UN CHASSEUR SAINT ROMANAIS

On me demande de transcrire mes connaissances sur la chasse.

Etant né en 1934, mes souvenirs commencent après la seconde guerre mondiale qui a duré pas loin de six années, six années sans chasseurs car sous l'occupation Allemande, il n'était pas question de garder des armes à feu chez soi. Elles avaient été réquisitionnées par les mairies (sûrement pas toutes) mais pas question d'entendre et surtout d'être pris à tirer un coup de fusil. Ainsi, malgré quelques braconniers (collets et autres astuces) le gibier avait prospéré de manière incroyable. Il n'était pas rare pour l'enfant que j'étais, en gardant les vaches, de rencontrer deux ou trois volées de perdrix, ou quelques lapins de garenne ou lièvres dans les champs de betteraves fourragères ou à l'automne, dans les repousses de trèfle. Le gibier était abondant. Le permis de chasse obligatoire n'était soumis à aucun examen. Il suffisait d'en faire la demande à la préfecture (je ne sais pas si le casier judiciaire devait être vierge). Pour vous donner un exemple, je me souviens d'un après-midi où mon grand-père et son frère exploitant la ferme voisine avaient chassé avec les propriétaires qui avaient réservé leur journée. Dans un après-midi, à cinq chasseurs, ils avaient tué 42 perdreaux. C'est inimaginable aujourd'hui. A noter que les propriétaires avaient le droit de chasser sur leur terre. Les fermiers l'avaient aussi à condition d'avoir l'accord du propriétaire, droit qui leur était très rarement refusé. Pour étendre leur espace de chasse, certains se groupaient et s'accordaient le droit de chasser sur l'ensemble de leurs terres. Les métayers avaient un statut particulier.

Mon grand-père avait un fusil « Robust » de Manufrance à percussion centrale et mon beau père un fusil à broche et tous les deux faisaient leurs cartouches avec un petit matériel: dosette, bourre et sertisseur. Ce n'était pas rare d'avoir à déguster soit des perdrix, garennes ou lièvres, ce qui améliorait

bien les repas des chasseurs. Il faut dire que cela a été pendant longtemps un moyen de se nourrir ou tout au moins d'améliorer le menu des gens de la campagne. Il était de l'intérêt de tous de préserver quand il le pouvait, les nids de perdrix ou les petits lièvres trouvés lors des travaux des champs réalisés à la main. Lors de la fenaison, des labours ou semis, le petit gibier avait le temps de déguerpir devant l'avance des boeufs ou des chevaux.

Pour ma part, j'ai pris mon premier permis de chasse en 1963, avec le numéro 42-2-4073. J'avais récupéré le fusil de mon grand-père et je reconnais que j'ai goûté vraiment au plaisir de la chasse. Il faut marcher pour être un bon chasseur, marcher sans arrêt. Il y a aussi la convivialité entre chasseurs, la recherche du gibier, la connaissance de la nature, la connaissance des ruses du gibier, la connaissance de son chien qui est un compagnon incomparable dans ce sport. C'est aussi les casse-croûtes entre chasseurs dans la froidure du matin. A deux, notre meilleure matinée de chasse a rapporté un pigeon ramier, deux canards et cinq lièvres. Peut-être que c'était trop ; maintenant ce n'est plus possible.

L'évolution de l'agriculture, avec tous ces pesticides et désherbants que l'on a mis sur le marché sans avoir testé suffisamment leur nocivité sur le gibier, a certainement contribué à détruire la nourriture des perdrix. La mécanisation a fait le reste. Le gibier n'a plus le temps d'échapper aux rotatives à grande vitesse utilisées pour le fauchage ou l'ensilage. Les nids sont détruits et même quelques petits chevreuils se font prendre. Avec l'évolution des cultures, il n'y a plus de betteraves fourragères ou de topinambours qui étaient des cultures tardives où le gibier pouvait se cacher pendant l'arrière-saison. Même les repousses de prairies tardives sont fauchées et enrubannées.

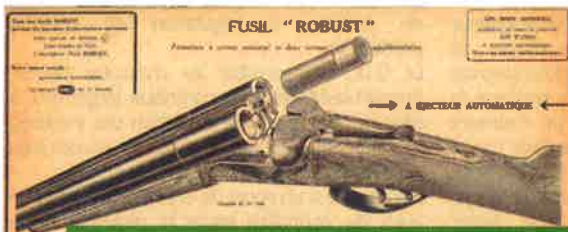
Faut-il jeter la pierre aux agriculteurs ? Je ne le pense pas. Ils ont eux aussi des contraintes sur

le plan professionnel qui leur imposent de faire vite, sinon ils feront comme le gibier, ils disparaîtront. Ils exploitent des surfaces dix fois supérieures à celles de nos parents sans plus de résultats financiers. Seule la pénibilité a diminué.

Pour avoir le droit de chasser maintenant, il faut passer un examen, savoir manœuvrer une arme à feu avec les précautions que cela comporte. Depuis que le service militaire n'est plus obligatoire, cela est normal car on nous apprendait à savoir se servir d'une arme. Et puis c'est devenu un sport cher : le permis, l'assurance, les bracelets qu'il faut payer (un lièvre pour 30 ha de droit de chasse, sanglier...) sans compter si vous louez un territoire pour chasser. Le nombre de chasseurs diminue ; le petit gibier aussi.

Faut-il arrêter de chasser pendant cinq ans comme pendant la guerre ? Cela ne servira à rien. On ne peut pas interdire l'exploitation de la ferme par l'agriculteur. Je suis très pessimiste sur la chasse. Il y a de plus en plus de gros gibier : sanglier, chevreuil. On parle de réintroduire le cerf dans la Loire. Mais là aussi il y a des erreurs. J'ai longtemps mené une ensileuse pour un groupe d'agriculteurs et j'ai souvent remarqué dans ce travail que j'étais suivi de près par des buses ou milans qui raffaient sous mes yeux des petites perdrix qui échappaient à l'ensileuse. Pourtant ces animaux sont protégés. Quand apparaissent les premières bottes de foin, ces rapaces les utilisent comme mirador pour certes prendre des rats mais aussi les petites perdrix. Les protecteurs de la nature ont-ils raison ? Il faudrait qu'ils soient peut-être plus près de la nature pour ne pas faire d'erreur. Les meilleurs défenseurs de cette nature sont ceux qui en vivent ; ils y ont intérêt, c'étaient les paysans. Mais les paysans ont disparu pour laisser la place aux agriculteurs qui n'ont plus le temps de faire du sentiment.

Merci Gabriel



Fusil "Robust" de Manufrance à percussion centrale



Fusil à broche

QUELQUES USTENSILES UTILES AUTREFOIS AU CHASSEUR



Canne à fusil: fabriquée par La Manufacture d'armes et cycles de St Etienne, elle permet de tirer (ni vu ni connu) en ayant l'air de se promener.



Vue de la canne à fusil ouverte



Vue du percuteur



Pommeau



Désamorçeur calibreur

Ensemble de fabrication des cartouches



Sertisseur



Désamorçeur et poseur d'amorce



Appareil à désamorcer et à calibrer



Poussoir à bourre et à carton

Chargeur pour doser la poudre et le plomb



- 1- Douille Gevelot à percussion centrale.
- 2- Douille à broche.
- 3- Amorce percussion centrale.
- 4- Bourre grasse.
- 5- Demie bourre grasse.
- 6- Carton de séparation et de fermeture.
- 7- Boîte de poudre T.
- 8- Couvercle de boîte d'amorce.

CREATION DU G.I.C

Le Groupement d'Intérêt Cynégétique (G.I.C.) créé en 1986 avait à l'origine pour objectif de repeupler notre territoire en perdrix grises et rouges. Le but a été atteint car les comptages réalisés par les enfants de l'école et des observateurs par secteur ont permis de recenser plus de 105 couples au printemps de l'année 1991. Mais le biotope ayant considérablement changé, il ne reste malheureusement plus que quelques couples aujourd'hui.

Pour obtenir le permis de chasse avant 1990 il suffisait d'en faire la demande, puis a été mis en place un examen théorique pour obtenir le permis de chasser. Le G.I.C. fut la première organisation de chasse du département à organiser à St Romain la Motte une épreuve pratique en complément de l'épreuve théorique. Cette épreuve pratique consistait en un parcours de chasse simulé dans l'ancienne carrière des Tuileries de St Germain Lespinasse à la Michaud. Le jeune chasseur était doté d'un fusil avec cartouche à blanc

bien sûr fabriqué spécialement par un armurier de Roanne. Chaque jeune était accompagné sur le parcours par un moniteur où plusieurs circonstances de chasse se rencontraient. Une anecdote : j'accompagnais donc un jeune qui n'avait jamais pratiqué la chasse ; il était très crispé. A un moment donné du parcours, un ami chasseur caché dans un buisson devait lancer deux pigeons d'argile : un rouge puis un blanc, le rouge représentant une espèce protégée. Notre jeune chasseur tira brusquement en direction du buisson. Je lui demande alors pourquoi il avait tiré et ce qu'il avait tiré. Il me répondit : «je n'ai rien vu mais j'ai entendu du bruit dans le buisson». Heureusement qu'il était doté de cartouches à blanc. Maintenant les fédérations organisent l'examen du permis de chasser avec épreuve théorique et épreuve pratique.

Aujourd'hui la chasse pourrait être qualifiée de « chasse raisonnée ». En effet, des comptages sont effectués régulièrement, ils permettent

de fixer chaque année les prélèvements admissibles par les plans de chasse, les plans de gestion, la régulation de certains prédateurs.

Le G.I.C. a rassemblé les chasseurs de St Romain-la-Motte et a contribué largement à développer le sens de la gestion des espèces, à renforcer la sécurité, à respecter encore plus les autres utilisateurs de la nature.

La chasse est un sport dit-on, c'est un « sport » aussi de connaître toute la réglementation devenue compliquée avec des variations d'un département à l'autre. Malgré tout nombreux sont les chasseurs qui pratiquent la chasse aujourd'hui non pour tuer mais pour avoir le plaisir de voir, de vivre des scènes comme le travail des chiens, ruses du gibier etc...

Les chasseurs sont très proches de la nature et jouent un rôle majeur dans l'équilibre des espèces, l'écologie.

Merci Gaby

Rappelez-vous, l'an dernier à la même époque, nous nous sommes quittés alors qu'un produit révolutionnaire semblait passionner les habitants de Saint Romain : le « RAJEUNIXOR »



Oh mon Dieu ! Mais qui nous ont-ils amené ?



Des écossais avec du whisky bien frais...



Des chinois aux jolis minois...



Des égyptiens au superbe maintien...



Des Haïtiens qui n'ont peur de rien...



Des Français bien racés...



Et même Mickey...



Ah ! l'Amnésor et ses effets secondaires !!!

Oui, Mōssieur, je bois pour oublier

C'est terrible ce qui nous arrive.



Hum ! J'aurais bien bu un canon après ces sushis.



Voilà ce qu'on est devenu...

Oui... des animaux de foire qu'on expose sur des chars...



Retiens bien cette philosophie : ce qui ne tue pas rend plus fort...



Oui, j'en ai bien peur...

Regarde le celui-là ; il va se faire vider le cerveau ?



Mais où est mon fidèle serviteur ?



Qui m'appelle ?



Certainement pas nous ! On va s'le garder notre sauss'...



La torture à l'Annésor, c'est génial ! Je vais pouvoir défier les sumos...



Mais où est mon char ? Oh ce maudit Annesor



T'inquiète... les « drôles de dames » sont là. On va te le retrouver ton char.



Je vous ai à l'œil !

On ne peut pas vous aider, on est sous surveillance.



Le char, je m'en fou. Il n'y a pas de Rajeunior là-dedans ?



Pas de Rajeunior, pas de libération

Petit saligot va

On vous jure, on n'a rien volé



Un pays très très lointain...

T'en as laissé un se barrer

Mais il était coriace celui-là.



Allez, moi aussi je me fais la malle



Une révolte se préparerait-elle ?



Mais oui, il semblerait que les tracteurs préparent une attaque contre l'envahisseur



Toute ressemblance avec des personnes existantes serait tout à fait fortuite.

EXPOSITION MEDIATHEQUE: "L'AVENTURE DES ECRITURES"

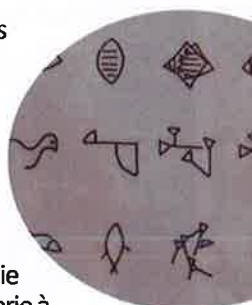
Du 16 au 27 octobre dernier, la médiathèque de Saint-

Romain-la-Motte nous a présenté une exposition riche et variée sur « L'Aventure des Ecritures ».

Créée par la Bibliothèque Nationale de France, cette exposition nous a fait voyager dans le temps et l'espace à la découverte des écritures ; chaque civilisation adoptant ses propres signes et supports pour sauvegarder les pensées et les rêves de l'humanité.

A travers les documents présentés, les visiteurs ont traversé l'histoire des hommes, découvert la littérature et l'expression graphique et comparé les différentes cultures.

Des ateliers étaient organisés en collaboration avec l'école. Toutes les classes ont participé : écriture à la plume pour les plus grands, calligraphie pour les moyens et travaux d'imprimerie à l'éponge pour les petits.



Le Relais de Roanne

RN7 - St ROMAIN la MOTTE - 04 77 71 05 66

www.hotelroanne.fr

NOUVELLE ENSEIGNE A ST ROMAIN



Depuis le 29 septembre 2012, L'ÂTRIER ROANNAIS s'est installé, à proximité de Motoculture de la côte, près du rond point de la RN 7, dans un local de 120 m² loué à Mr JARSAILLON.

Société indépendante, commercialisant des poêles à bois de marques : SPARTHERM, MAX BLANK (produits Allemands) et POLYFLAM (produit Français).

Mr David JOURDAIN en est le dirigeant, aidé par un salarié, Mr Patrice CHARPILLENNE, qui s'occupe de la partie commerciale. Mr JOURDAIN, qui connaît le produit depuis 8 ans, s'occupe de la pose.

Dans quelques jours, la cuisine fera également partie du commerce. L'entreprise qui semble bien démarrer a déjà un carnet de commandes bien rempli. Elle dispose d'un hall d'exposition, mais n'a pas de stock, les délais de livraison sont de 3 à 6 semaines. L'installation d'un poêle est d'environ une journée.

Nous souhaitons une bonne réussite à ce nouvel arrivant sur la commune.



QUAND METIER RIME AVEC PASSION



PASSION, ce mot résume à lui seul la visite que le P'tit Curieux a rendue à Jean-Yves Joannet, menuisier agencier installé sur la commune de Saint-Romain-La-Motte depuis dix-sept ans.

PASSIONNÉ comme Jean-Yves pour ce métier de l'artisanat auquel il se dévoue depuis trente ans. Il compte bien encore s'y investir de nombreuses années.

SE PASSIONNER porte ses fruits car Jean-Yves a un carnet de commandes bien rempli. Sa clientèle reste en majorité locale mais s'élargit également sur Lyon et Saint-Etienne.

PASSIONNÉMENT, c'est ainsi qu'il élabore ses cuisines, salles de bain, meubles sur mesure. Il en a fabriqué de nombreuses et nombreux et il continue, en suivant la mode des couleurs et des matériaux, à œuvrer seul dans son atelier Saint-Romainais. Travailler seul, c'est son choix, il le revendique. Il peut ainsi maîtriser son emploi du temps à sa façon. Néanmoins, son épouse lui apporte son soutien en matière de gestion.

PASSIONNELLE comme la relation qu'il va entretenir avec les meubles pendant plusieurs mois de leur conception à leur naissance. Comme il le dit lui-même, il ne vend rien si ce n'est des idées....

Quoi de plus **PASSIONNANT** en effet que de voir naître une idée, la mettre sur plan, la laisser mûrir en travaillant en étroite collaboration avec son client puis passer à la réalisation dans son atelier et enfin l'installer en apportant les finitions. Parfois même, il procède à des rénovations, des modifications ou des modernisations car ses clients sont fidèles.

ENSEMBLE RENOVONS NOTRE EGLISE



Dimanche 21 octobre, l'association « Ensemble rénovons notre église » nous a proposé un second concert en l'église de Renaison. Le but était de récolter des fonds pour financer la réfection des peintures de notre église.

Nous avons pu assister à un spectacle de qualité grâce à l'ensemble vocal « A cappella » de Saint Etienne. Cette association dont la présidente est madame Romeyer, originaire de Saint-Romain-La-Motte, a offert sa prestation à « Ensemble rénovons notre église ».

Cette chorale, menée par le dynamique chef de chœur Sébastien Vidal, nous a offert un panel riche et varié d'œuvres vocales. Les sopranos, altos, ténors et basses ont visité le répertoire classique avec des interprétations de Mozart, Haendel, Bach, mais aussi contemporain avec des chansons d'Hugues Aufray, Pocahontas, Georges Delerue. Le gospel n'a pas été oublié avec « Go down Moses ».

Pas moins de vingt chants ont ainsi investi l'église de Renaison pendant presque deux heures de spectacle. Il faut noter qu'un agréable intermède musical à l'orgue proposé par Ronald Henrich nous a ravis.

FLASH INFO

L'association "Ensemble Rénovons Notre Eglise" remercie toutes les familles qui ont répondu à leur appel. Nous approchons du but en cette fin d'année 2012. Il nous manque 10000 euros afin de commencer les travaux au printemps 2013. Vous pouvez toujours participer au financement de cette rénovation et ainsi bénéficier d'une déduction fiscale en adressant vos dons à l'ordre "Ensemble rénovons notre église", chez Mr Pascal Albert
113 chemin du Moulin,
42640 Saint-Romain-la-Motte.

Pompes Funèbres - Marbrerie



**GOUTAUDIER
ET FILS**

RENAISON

04 77 64 21 21 24h/24

Organisation complète des funérailles
Prévoyances funéraires - Crémation - Tous travaux de cimetière.
Chambre funéraire en dehors des villes,
à côté des familles et des amis.

Chambre funéraire, Magasin d'articles funéraires :
571 Route de Roanne 42370 RENAISSON



Constructions neuves

Restauration
Béton armé
Béton décoratif
désactivé
Terrassements
Travaux publics

MACONNERIE GENERALE

ENTREPRISE DELAIRE

786 Rue des Vernes - 42155 LENTIGNY
Tél. 04 77 63 18 88 - Fax. 04 77 63 14 98

REPAS C.C.A.S.



Le dimanche 9 décembre, la salle municipale s'est parée de diverses couleurs: orange, vert, rouge, celles des petits ballotins de papillotes préparés par le CCAS pour chaque convive. Le succulent repas apprécié de tous, fut préparé par notre cuisinier municipal et servi par une équipe de jeunes dynamiques qui ont su donner de leur temps pour leurs aînés. L'accordéon, les chansons d'autrefois, quelques pas de danse ont fait de cette journée une rencontre chaleureuse et conviviale que tous aiment retrouver chaque année.



CONCOURS DE BELOTE DU CCAS



Le 21 décembre 2012 a eu lieu le traditionnel concours de belote organisé par le CCAS.

Celui-ci a rencontré un vif succès puisque 108 doublettes se sont affrontées dans la bonne humeur. De nombreux lots attendaient nos vainqueurs : cuisses de dinde, andouillettes, saucissons, épaules... sans compter les lots de la tombola que pouvaient gagner les participants. Entre chaque partie, tous pouvaient se désaltérer à la buvette où café, cidre et vin rouge étaient servis, accompagnés des gâteaux gentiment confectionnés par les bénévoles du CCAS et du club Amitié et Gaieté, ou encore par le cuisinier de l'école, M. Muguet. Le CCAS vous attend encore nombreux pour le concours de l'année prochaine.



ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE



C'est en 1920 qu'apparaît l'idée de rendre hommage aux soldats morts pour la France mais non identifiés. Suite à une loi votée à l'unanimité par le Parlement, la dépouille

mortelle d'un soldat parmi plusieurs autres, choisi dans la citadelle de Verdun, est placée, le 11 novembre 1920, dans une chapelle ardente à l'Arc de Triomphe. Le 28 janvier 1921 le soldat est inhumé sous l'Arc de Triomphe dans la tombe du Soldat inconnu. Ce n'est que trois ans plus tard, le 11 novembre 1923, qu'est allumée, par André Maginot, ministre de la Guerre, la flamme qui ne s'éteint jamais, donnant au tombeau du Soldat inconnu une forte portée symbolique et politique.



Le 11 novembre est un jour férié en France (jour du Souvenir depuis la loi du 24 octobre 1922).

50EME ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGERIE

Inauguration d'une plaque commémorative

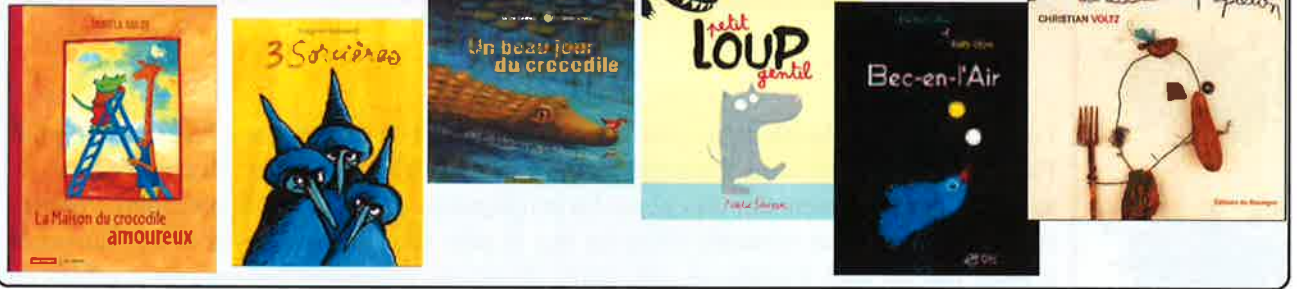
Mercredi 5 décembre 2012, 50ème anniversaire de la fin des combats d'Algérie, un hommage tout particulier a été rendu aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et Tunisie. A 11 h 00, réunie au monument aux Morts autour du premier adjoint Gérard Dubessy, remplaçant le maire excusé, l'assemblée s'est souvenue du courage de ces milliers d'hommes et de femmes lors de ce conflit de 10 ans. Après lecture du message de M. le Ministre chargé des Anciens

Combattants et un temps de recueillement, une gerbe a été déposée. Puis, et compte-tenu du caractère exceptionnel de ce demi-siècle de la fin des combats, l'assemblée et plusieurs membres de l'association des PG-CATM dont leur président, Gabriel Duverger, se sont rendus vers la statue de la Madone pour l'inauguration d'une plaque commémorative en remerciement de la protection de la Vierge envers les prisonniers de guerre du village.



NOUVEAUX LIVRES A LA MEDIATHEQUE

Albums enfants



Romans enfants



Bande-dessinée



Romans jeunes



Conte enfant



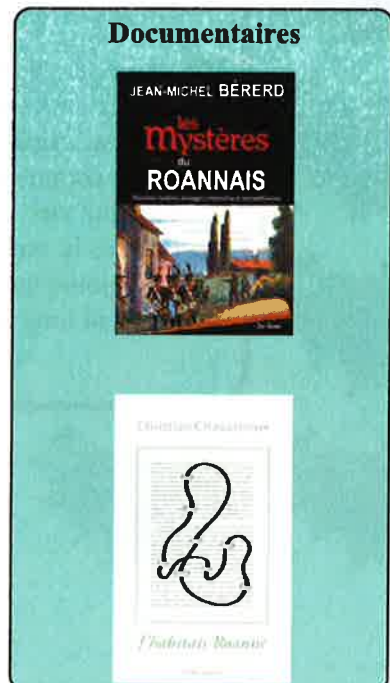
Romans policiers



Romans adultes



Documentaires



LE GUI. PORTE-BONHEUR OU PARASITE ?



Le gui a la particularité de ne pas toucher terre. Il vous faudra donc lever la tête pour l'apercevoir dans certains fruitiers, mais aussi au faite du peuplier, des aubépines, du sapin, du hêtre et bien sûr, du chêne. La propagation de cette plante considérée par les forestiers comme un véritable fléau est due le plus souvent aux grives et aux fauveltes à bérêt qui en sont friandes et qui, après digestion, répandent les graines d'arbres en arbres. Nous avons donc là un parasite ou plus exactement un hémiparasite car il produit sa chlorophylle et ses propres sucres. Mais tout de même, ça vous fatigue un arbre ! Dès que la température extérieure atteint 10°, la graine germe et se colle à l'arbre. La plante peut alors se développer grâce à son suçoir qui traverse l'écorce et atteint la sève dont elle se nourrit. Ses fruits sont ronds, blancs et visqueux, d'où son nom latin *Viscum album*.

Chez les Druides, le gui était considéré comme une plante sacrée. Selon eux, cette plante avait des propriétés miraculeuses, dont celles de guérir certaines maladies, d'immuniser les humains contre les poisons, de leur assurer la fertilité et de les protéger des méfaits de la sorcellerie. De plus, lorsque des ennemis se rencontraient sous le gui dans la forêt, ils devaient déposer leurs armes et observer une trêve jusqu'au lendemain. C'est de là que proviendrait, paraît-il, cette ancienne coutume de suspendre une boule de gui au plafond et d'y échanger un baiser en signe d'amitié et de bienveillance.

Une autre version raconte cependant que cette coutume, fort répandue chez les anglo-saxons, était rattachée à la légende de Freya, déesse de l'amour, de la beauté et de la fécondité. Selon la légende, un homme devait embrasser toute jeune fille qui, sans s'en rendre compte, se trouvait par hasard sous une gerbe de gui suspendue au plafond.

Même si sa signification païenne a été oubliée depuis longtemps, la coutume d'échanger un baiser sous le gui persiste encore dans de nombreux pays européens et au Canada. Ainsi, un baiser échangé sous le gui par un couple d'amoureux est interprété comme une promesse de mariage, tout en se voulant un présage de bonheur et de longue vie.

En France, la coutume relative au gui était réservée au jour de l'An : "Au gui l'An neuf". Aujourd'hui, le baiser sous le gui peut se faire tout au long des fêtes.



CLUB " AMITIE ET GAIETE "

Depuis sa création en 1977, toutes les personnes qui atteignent l'âge de la retraite peuvent nous rejoindre le mardi à la salle municipale à partir de 14 h 00 et ceci tous les 15 jours. Ces rencontres permettent des échanges, de mieux se connaître et parfois de rompre la solitude.

Tous ceux et celles qui se sentent concernés sont les bienvenus.

Le club compte 67 adhérents et cette année une personne est venue nous rejoindre.

Depuis sept ans, une équipe de marcheurs indépendants du club, sillonne les chemins de notre commune tous les lundis matin avec des parcours allant de 6 à 10 km.

Notre club a beaucoup de succès pour les concours de belote de printemps et automne et enregistre entre 100 et 125 doublettes. En cas de solde positif, d'autres manifestations sont organisées.



COMPOSITION DU BUREAU

Président	Henri SOUCHON
Vice-président	Victor GENESTE
Trésorière	Monique GRISARD
Trésorière-adjointe	Hélène DEAL
Secrétaire	Marcel BOUCHERY
Secrétaire-adjoint	Lucien GRISARD



CALENDRIER 2013

Mardi 8 janvier	Fête des rois
Mardi 19 février	Bugnes
Vendredi 1er mars	Concours de belote
Mardi 16 avril	Repas des anniversaires
Mardi 28 mai	Fête des mères et pères
Mardi 25 juin	Sortie grenouilles
Mardi 10 septembre	Méchoui
Mardi 24 septembre	Assemblée Générale
Vendredi 11 octobre	Concours de belote
Mardi 17 décembre	Repas de Noël



Maurice CHANELIERE,
Henri DE LAVAL,
Monique DESAUTEL,
Marcel BERT,
Gérard FAYARD,
Gérard MIGNARD,
Josée MIGNARD,
Marie-Thérèse PEURIERE.

MEMBRES DU BUREAU



LES VOISINS DE FULTIERE



La réunion des voisins de Fultière du 1^{er} septembre 2012 s'est déroulée dans la bonne humeur comme à son habitude. Celle-ci a su résister au vent froid, même si pour cela les voisins avaient dû mettre leur petite laine. Presque toutes les familles étaient présentes, à l'exception de notre bote en train Pascal Villa. Compte tenu des réunions de famille, des mariages, hospitalisations (M. Blondel), il n'est pas toujours facile d'être fidèle au rendez-vous. Plusieurs activités ont agrémenté cette journée, telles que la pétanque, le vélo et des jeux de société pour les plus frieux. Ce fut sans aucun doute, une très bonne journée. Un grand merci pour Céline et Philippe qui nous ont ouvert les portes de leur maison.

Merci à toutes et tous et à l'an prochain.



FETE DU QUARTIER DE VOUDE



Le 1^{er} septembre 2012 a eu lieu la fête de quartier de Voude. La dernière réunion des voisins datait de 2005, cette journée a donc permis aux nouveaux habitants de faire connaissance avec les anciens. Les 50 convives se sont réunis autour d'un buffet qui avait été garni par les habitants de Voude. Après le repas, des jeux étaient organisés, la plupart inspirés du jeu télévisé « 60 secondes chrono », ou plus traditionnel, football. Une sono avait été apportée pour ceux qui voulaient danser. La bonne ambiance de cette journée s'est prolongée jusque tard dans la nuit puisque tous sont restés pour le repas du soir. Les habitants de Voude se sont déjà donnés rendez-vous pour l'été prochain.

La Baguette Enchantée
BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Pains de campagne,
pains spéciaux
Pâtisseries, Viennoiserie pur beurre
Pâtisseries viennoises,
Entremets personnalisés

110 Rue de Trélande - 42540 ST ROMAIN LA MOTTE
TÉL. 04 77 64 53 29

**Du mardi au samedi
7 h 00 à 19 h 00 (non-stop)
Dimanche 7 h 00 à 12 h 30
Fermeture le lundi**

Jardiland

JARDINERIE - PEPINIERE
ANIMALERIE - DECORATION

18 Route de PARIS - 42300 MABLY
Tél. 04 77 68 34 61

COMITE DES FETES ET GENTLEMEN



72 équipes se sont inscrites cette année pour participer au gentleman des générations. Cette manifestation a été réhaussée par la présence d'un coureur professionnel et de deux champions de France tous issus du CR4C

Le comité des fêtes invite toutes personnes désireuses de s'investir dans l'association à se faire connaître. Elles seront accueillies chaleureusement par les membres actuels.

L'assemblée générale se tiendra le dimanche 27 janvier salle des sociétés à partir de 11h. Vous êtes invités à y participer.



UN SAINT ROMANAIS SUR UNE ETAPE DU TOUR

Imaginez-vous sur votre vélo pour faire une étape du Tour de France 2012 entre Albertville et La Toussuire, pour effectuer 152km ponctués de cinq cols: la Madeleine, le Glandon, la Croix de Fer, le Molard et la Toussuire, soit 5000 m de dénivelé positif.

1. Il faut tout d'abord penser à préparer l'aventure

2. Au départ sur son vélo, on espère ne pas chuter et surtout finir et arriver dans les délais.

3. Une fois le départ pris, il faut gérer ses efforts pour ne pas "taper dans ses réserves" et toujours être à 70% de ses possibilités pour ne pas finir épuisé.

4. A chaque tour de pédale, vous ignorez comment votre corps va réagir dans l'ascension du col de la Madeleine (23km), du Glandon et de la Croix de Fer (19km), du Molard (9km) et de la Toussuire (23km).

5. La soif de l'effort vous fait avancer ; le groupe ou la personne en difficulté devant vous reste votre cible pour atteindre le sommet de chaque col. Toute la journée reste à l'esprit le temps et le chronomètre qui tourne, l'arrivée dans les délais étant l'objectif

principal de l'aventure.

6. En 9h41 sur votre vélo, vous avez le temps de penser à une multitude de choses malgré la douleur de l'effort fourni. Vous pensez à votre famille, vos amis, aux défunts mais aussi aux longs entraînements effectués en amont et aux conseils prodigués par les plus aguerris à ce genre de compétition. Vous essayez de glaner des informations sur le nombre de km qu'il reste à parcourir avant d'atteindre le sommet du col ou simplement si la difficulté va être plus grande à la sortie du virage suivant.

7. Vous observez les autres sur leur vélo, le nombre de « dents » mises pour monter le col, vous essayez de voir plus haut le nombre de concurrents devant vous mais surtout vers le bas le nombre derrière vous, cela donne le moral.

8. Plus les difficultés passent, plus vous vous rapprochez du but final, plus le moral est bon. Il faut savoir alors maîtriser son enthousiasme pour ne pas s'épuiser.

9. Dans les descentes très sinueuses et très dangereuses, on pense toujours à

la chute, au matériel qui peut se briser, au pneu qui peut éclater, mais malgré cela, l'ivresse de la vitesse et le plaisir de rattraper les autres prennent le dessus. Vous devez cependant rester très vigilant.

10. Vous êtes très fier lorsque les nombreux spectateurs vous applaudissent, vous encouragent, vous donnent une bouteille pour vous rafraîchir. Ce bonheur vous permet d'avancer. Lorsqu'un spectateur identifie votre maillot ou mieux votre nom, la fierté vous envahit et vous tire un merci à son encontre.

11. Dans le final, lorsque vous savez l'arrivée proche et que vous avez encore des réserves, l'esprit de compétition ressurgit et c'est un véritable plaisir de grappiller des places, même si ce n'est pas le principal objectif. Et lorsque vous voyez d'autres cyclistes épuisés, vous vous dites que la longue préparation n'était pas inutile.

12. Enfin sur la dernière ligne droite, vous vous lâchez pour terminer dans les délais et surtout faire le meilleur « chrono » Grande satisfaction

personnelle et fierté hors norme lorsqu'on vous remet la médaille souvenir preuve de votre effort. Vous êtes alors comme un enfant en plein rêve. Que du bonheur. Vous vous dites « Le sport c'est l'école de la vie ». Oui je referai.



SOU DES ECOLES

Notre association a un seul objectif : soutenir financièrement les projets des enseignants et permettre à chaque enfant scolarisé de participer gratuitement à toutes les activités culturelles et sportives proposées dans l'année. Les bénéfices des manifestations et ventes organisées sont intégralement utilisés dans ce but.

Nous remercions chaleureusement les parents et la municipalité, régulièrement mis à contribution, pour l'accueil qu'ils réservent à nos propositions ainsi que pour leur participation active.

Lors de l'assemblée générale du 11 octobre 2012, deux parents ont rejoint l'équipe tandis que quatre membres actifs laissaient leur place. Nous saluons leur travail et leur investissement au sein de l'association.

Projets de l'équipe enseignante pour l'année 2012-2013 :

Sortie à St Etienne : exposition Mondominot et visite du château de Bouthéon (maternelles)
 Participation au Prix des incorruptibles (CP-CE1-CE2-CM1-CM2)
 Visite de l'exposition à l'IUT de Roanne (CE2/CM1, CM1/CM2)
 Sortie au théâtre pour toutes les classes (3 sorties au total)
 Sortie au cinéma pour Noël (toutes les classes)
 Visite d'une exposition à la médiathèque de Roanne (maternelles et CP)
 Visite du planétarium et du musée de la mine de St Etienne (CE2/CM1, CM1/CM2)
 Sortie non précisée à ce jour pour les CP et CE1/CE2
 Rencontres sportives (toutes les classes)
 Liaison école/ collège de Renaison (CM2)

Composition du bureau :

Président : M. Fournier Didier
 Trésorière : Mme Dupin Laëticia
 Secrétaire : Mme Albert Elisabeth

Membres actifs :

Mme Bard Isabelle
 Mme Brossat Céline
 Mme Chevrier Delphine
 Mme Fraise Béatrice
 Mme Franc Laure
 Mme Galichon Alexandra
 M. Grouiller Jérôme
 M. Jasleire Patrick
 Mme Kruszynski Maud
 Mme Mathieu Géraldine



Calendrier des manifestations 2012-2013 :

Octobre : vente de jus de pomme artisanal
 24 novembre : loto salle ERA
 vente de chocolats pour les fêtes
 25 mai : concours de pétanque
 Début juin : tombola
 29 juin : fête de l'école
 ventes régulières (brioches...)

Chers parents, amis et familles merci de vous mobiliser et de venir nombreux lors des différentes manifestations pour que les projets aboutissent.

L'équipe du sou des écoles souhaite une très bonne année 2013 à l'ensemble des élèves.

A. S. BASKET

ST ROMAIN LA MOTTE
Samedi 26 Janvier
COMEDIE MUSICALE

Tarifs : Adultes 13€
 Lycéens et Groupes (+10 pers) 10€
 Déconseillé au - de 12 ans

UN HIVER 43
 Comédie Musicale

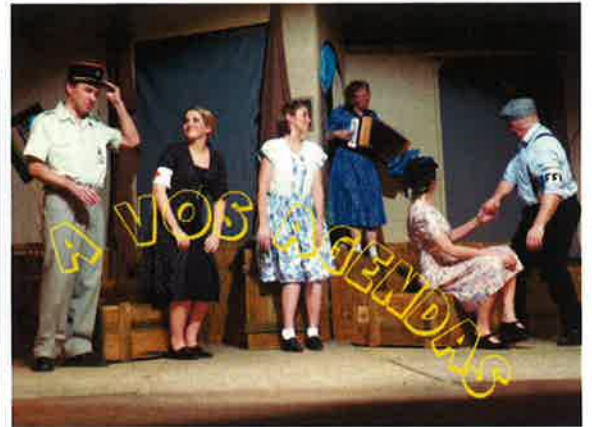
Billetterie :
 Chapitre.com (Roanne)
 Epicric Mathieu (St Romain)
 Les Lundis 19h30 à 20h30 Salle ERA

2 représentations :
 17h00 et 21h00

Renseignements :
 06-82-48-82-59

Lieu : Salle ERA

ORGANISE PAR L'A.S. ST ROMAIN

SAMEDI 26 JANVIER, le club de basket vous propose d'assister au spectacle « Un hiver 43 » à la salle ERA.

Ce spectacle sera interprété par la compagnie de théâtre musical «Yacapo & Cie»

Cette association ligérienne est composée de comédiens-chanteurs amateurs, passionnés de comédie musicale qui créent et jouent des spectacles vivants. Ces œuvres originales allient habilement théâtre et musique. A noter : un accompagnement musical «live» avec la présence de musiciens sur scène.

Une histoire sur fond de seconde Guerre Mondiale...

Un hiver, dans une petite ville de l'ancienne zone libre...

De jeunes femmes, de jeunes hommes se veulent insouciant à la situation et préparent le réveillon de Noël dans l'arrière-boutique d'une quincaillerie. En découvrant qu'une des leurs est une jeune juive qui a fui Paris pour échapper aux rafles, ils vont, pour la protéger, s'éveiller à la conscience politique.

Une tranche de vie de gens ordinaires qui veulent survivre entre rires et larmes malgré restrictions, bombardements et dénonciations.

(extrait du site: www.yacapo-et-cie.com)

LES FEMINIINES RECOMPENSEES PAR LA MUNICIPALITE



Afin de récompenser l'équipe féminine pour son bon comportement en championnat, la municipalité a offert à toute l'équipe, un sac de sport floqué aux couleurs de la commune. Cet équipement vient compléter un jeu de maillots offert au club il y a quelques mois toujours pour mettre sous les lumières les deux équipes féminines au comportement exemplaire. Nul doute qu'elles ont suscité chez leur cadettes la même envie de la gagne.



TENNIS-CLUB

ECOLE DE TENNIS

mardi de 18 h 00 à 21 h 00
samedi de 9 h 00 à 13 h 00

CARTE D'ETE

Le club propose une carte d'été (juin, juillet, août) à toutes les personnes désirant jouer au tennis sans licence et avoir accès au court pendant les vacances.

Pour tous renseignements concernant la pratique du tennis, vous trouverez un dirigeant du club pendant les plages horaires de l'école de tennis ou en téléphonant à un membre du bureau.

MEMBRES DU BUREAU :

DUBANCHET Jean-Claude 04-77-64-51-24
BOURBOUJAS Paul 09-54-93-33-84
SAUTET Stéphane 04-77-64-52-84



AMICALE BOULE

Comme tous les deux ans, le bureau de l'amicale boule, démissionnaire, a été revoté par l'assemblée générale du mois de novembre. Ce nouveau bureau a ensuite procédé à l'élection de ses membres aux différentes fonctions.

Président:	Lucien JANUEL
Vice-Président:	Gilbert VARRENNE
Secrétaire:	Noël MATHIEU
Trésorier:	Dominique DUCARD
Responsable matériel:	Jacky DURAND
Responsable concours:	Robert DANIERE
Correspondant presse:	Gabriel POMMIER

Vous trouverez les différentes manifestations organisées par l'amicale boule dans le calendrier annuel.

Le vendredi après-midi reste un moment de convivialité où tout le monde peut venir pratiquer ou s'initier à ce sport sans aucune contrainte.

Vous découvrirez que ce sport peut aussi bien être physique que précis. Il peut être pratiqué à tout âge et faciliter l'intergénérationnel.



Agence Immobilière
Ludovic Souchon & Cie

Ludovic SOUCHON
06 26 43 25 52

TOUTES TRANSACTIONS
APPARTEMENTS - MAISONS - COMMERCE - TERRAINS

10 place M^{lle} de Lattre de Tassigny
42300 ROANNE

Tel. 04 77 78 14 46
souchonimmobilier@orange.fr

H.E.D.

PRODUITS & MATERIELS DE NETTOYAGE

Hygiène Entretien Diffusion

Vente aux Professionnels et aux particuliers

Alexandre BILLET
06 07 64 81 24

Laurent TREMEAUD
06 32 38 27 98

62 Route de Roanne

Tél. 04 77 60 75 32

42720 POUILLY SOUS CHARLIEU

Fax 04 77 60 88 53

hygiene-entretien-diffusion@club-internet.fr

UNION SPORTIVE FILERIN

L'Union Sportive Filerin démarre sa première saison 2012-2013 suite à la fusion entre le club d'Ambierle et l'Entente Filerin qui réunissait déjà depuis huit années les clubs de football de Saint Germain Lespinasse et de Saint Romain la Motte. Ce rapprochement est une évolution sportive logique puisque les deux clubs fonctionnaient déjà ensemble pour la formation de leurs jeunes depuis de nombreuses années. Pour cette saison, l'USF compte 182 licenciés répartis sur l'ensemble des catégories. Cette année, le club a engagé une équipe U15 en compétition grâce à l'énergie déployée en fin de saison dernière par Christophe Bombaud, leur éducateur. Ainsi le club est représenté dans toutes les catégories jeunes de U7 à U15. Les moins de 17 ans (U17) jouent avec Avenir Côte Foot et les U19 ont intégré le groupe des seniors.

L'USF vous présente ses manifestations pour la saison 2012-2013 :

Vendredi 4 janvier 2013 :	Tournoi Futsal Seniors en soirée à Saint Germain (salle ERA)
Dimanche 13 janvier 2013 :	Tournoi Futsal 13 ans à Saint Germain (salle ERA)
Dimanche 20 janvier 2013 :	Tournoi Futsal 15 ans à Saint Germain (salle ERA)
Samedi 16 février 2013 :	Soirée Choucroute à Ambierle (salle ERA)
Samedi 27 avril 2013 :	Concours de pétanque à Saint Romain
Samedi 8 juin 2013 :	Tournoi de foot des loisirs et Challenge Thibert / Chanavat à Saint Germain
Vendredi 14 juin 2013 :	Tournoi seniors inter entreprises à Saint Germain
Dimanche 25 juin 2013 :	Assemblée Générale du club à Saint Romain (Salle Municipale)
Samedi 12 octobre 2013 :	Soirée dansante à Saint Romain (Salle ERA)
Lundi 11 novembre 2013 :	Concours de belote à Saint Germain (Salle ERA)
Samedi 14 décembre 2013 :	Noël de l'USF à Saint Romain (Salle Municipale)

Composition du Bureau :

Président :	Jean Jacques PERROTON (06-68-64-54-27)
Vice-Présidents :	Lionnel GALICHON Gérard CHAVEROCHE
Secrétaire :	Sylvie MEGNOT
Trésorier :	Laurent BOIREAU
Responsable sportif général :	Michaël VIEILLY (06-19-92-59-77)



Vous retrouverez toutes les coordonnées des dirigeants et des éducateurs sur le site Internet du club: www.usfilerin.fr

Le club demeure à l'écoute des enfants souhaitant pratiquer le football et des parents désirant accompagner leurs enfants dans leur sport favori. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

Au seuil de cette année 2013, le vœu le plus cher du club est de voir enfin se concrétiser le projet de construction du stade promis et tant attendu à Saint Romain la Motte.



Les Sens' Ciel
BAR
TABAC
PRESSE
AUBERGE
 Cuisine traditionnelle
 04 77 64 58 87 Le Bourg - ST Romain La Motte

JYMinfo
 services
 informatiques
 Jean-Yves Machillot
 Pouilly les Nonains
 Formation - Dépannage - Vente - Installation
 06 98 29 43 79 www.jyminfo.net
 04 77 66 86 89 jym@jyminfo.net

UN COMMERCE RAVAGE PAR LE FEU AUX BARAQUES



C'est en vacances que les restaurateurs du routier "Au bon accueil" ont appris la destruction de leur lieu de travail par un violent incendie. Ce routier situé le bord de la nationale 7 aux "Baraques" était très fréquenté par des chauffeurs étrangers car ils savaient que Mr SCHULZKE parlait plusieurs langues. Ce lieu, désormais fermé, ne connaîtra plus l'arrêt sur le parking des camions venus de l'europe entière. (Nous en avons parlé dans le N° 38 du P'tit curieux d'avril 2011).



MALVEILLANCE

La belle symétrie de la décoration du rondpoint a été détruite par la disparition inopportune d'un petit sapin. Espérons que cette malveillance a profité à une famille qui en avait vraiment besoin. Cela réduirait l'amertume qu'ont pu ressentir tous ceux qui se sont investis pour embellir notre commune lors de ces fêtes de fin d'année.



Thé ou Café ?

Notre espace dégustation vous propose :
Thés, cafés, cacao, cappuccino

THIVOYON

Les Halles Diderot - 100, rue Jean Jaurès / ROANNE



Pour tout vos travaux d'aménagement

Intérieur : Placo, carrelage, faïence,
faux plafonds, peinture, pose de menuiserie

Extérieur : Elagage, abattage, menuiserie, zinguerie,
recherche d'infiltration sur toitures et façades

Les Baraques, 137 Impasse du Relais
42640 Saint Romain La Motte
Portable : 06 24 07 52 21
Fixe : 04 69 34 44 65
Courriel : sarlaba@hotemail.fr

DANIEL DEGOUTTE, FERRONNIER D'ART

Daniel Degoutte habitant St-Romain-la-Motte, a exercé le métier de métallier pendant 26 ans aux Ets Sigoure à Riorges. De son métier, Daniel, la retraite arrivant, en a fait un art et est devenu ferronnier d'art, à côté d'actions bénévoles auprès de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et de l'association qu'il préside «Les chemins du Fer», ayant pour but la découverte des métiers de la métallurgie auprès des jeunes en errance.

Daniel, en quoi consiste la ferronnerie d'art ?

- C'est la technique du travail du fer à la forge, à l'étampe ou au marteau. Cela consiste à transformer, modeler le fer rouge telle une sculpture. C'est un peu

dompter les métaux pour produire des objets architecturaux en fer forgé. En premier lieu, il est nécessaire de comprendre le projet à réaliser, puis le dessiner, créer la maquette, choisir les matériaux pour les travailler. Chaque matériau demande une technique et un savoir-faire particulier.

Quels matériaux utilisez-vous ?

- Je récupère les vieux outils, les butoirs ou les socles de charrue dans les entreprises en rapport avec l'agriculture. Je démonte l'existant, je découpe, plie et forge.

Vous avez déjà réalisé

de nombreuses œuvres ?

des mannequins, paons, bateaux, lampadaires, violons, toujours des pièces uniques. Au rond-point de Lentigny/route de Villemontais, j'ai réalisé ces deux personnages de Peynet et cette année je leur ajouterai une tonnelle. A Commelle-Vernay, j'ai également participé à la décoration du rond-point et à la barrière de la mairie.

Quels sont vos projets ?

- J'ai souhaité réaliser une œuvre dont je ferai don à la commune. Mon projet a été accepté en réunion de conseil municipal. Il s'agit d'une sculpture réalisée avec la participation des agriculteurs qui ont fourni des socles de vieilles charrues. Elle combine la ruralité de la localité, le lien familial et, comme il s'agit d'un oiseau, elle évoque également le désir de se nicher et de s'installer dans une commune où il fait bon vivre.



Cette œuvre sera dévoilée à la population le jour de la présentation des voeux du maire le dimanche 13 janvier 2013.



POUVEZ-VOUS REpondRE ?

SAINT ROMAIN EN IMAGES



Pouvez-vous situer cette croix ?

SAINT ROMAIN EN CHIFFRES

Combien la commune compte t-elle de chasseurs détenteurs du permis délivré par la fédération départementale en 2012 ?

DECOUVERTES LUDIQUES DE

SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE

SAINT ROMAIN EN MOTS



SAINT ROMAIN EN CHARADES

Mon premier est le nom du serpent qui fait peur à Mowgli.
 Mon deuxième est le verbe "aller" conjugué au présent.
 On dort dans mon troisième.
 Les coureurs du 110 mètres sautent par dessus mon quatrième.
 Mon cinquième est roi en anglais.
 Mon sixième est VIII, magne ou Quint.
 Et mon tout est un chien courant

Réponses dans votre prochain P'tit Curieux

Réponses aux jeux d'août 2012



Il s'agit de la croix rampart.
La croix Rampart (le nom évoque la coutume des rameaux), au sud du bourg, est formée d'un double fer orné de volutes inséré dans une colonne prismatique de granite reposant elle-même sur une table. Les moulures, bien que rongées par le temps, évoquent le XVIème siècle.



Saint Romain en chiffres : Les Saint Romanais avaient l'habitude d'acheter leurs chevaux à la foire de Charlieu qui se déroulait au mois de novembre (le 11).

Saint Romain en mots :solution du rébus :

"Joue, haie, eau, petit, che, veau, an, fa, mi, yeux".

Jouez aux petits chevaux en famille.

Saint Romain en charades :

Kaa, va, lit, haie. "cavalier".

Haie, tas, long, "Etalon"



Vous pouvez contacter l'équipe par mail:
le-petit-curieux@laposte.net
ou par un mot déposé dans la boîte à idées verte se trouvant sur le guichet du secrétariat.

PUVILLAND Frédéric

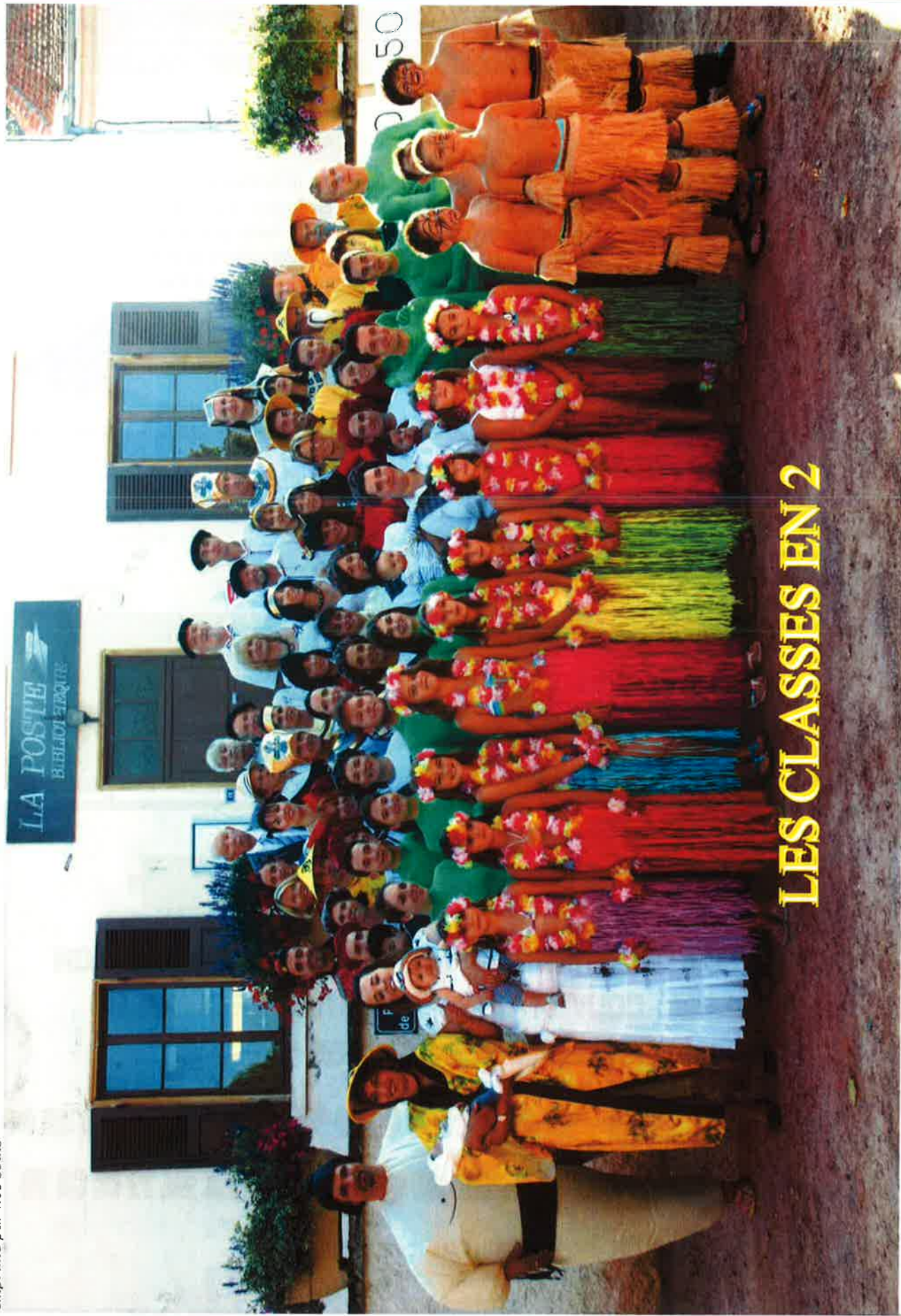


CHAUFFAGE - RAMONAGE - PLOMBERIE - CLIMATISATION
ZINGUERIE - COUVERTURE - ISOLATION DE COMBLES
DEMOUSSAGES TOITURES

42640 ST ROMAIN LA MOTTE TEL/FAX 04 77 64 59 69 PORT : 06 79 70 62 84

42120 LE COTEAU ATELIER & BUREAU TEL : 09 64 03 08 33 / FAX : 04 77 60 32 78

Imprimé par nos soins



LES CLASSES EN 2

GUIDE PRATIQUE

Le P'tit Curieux – Décembre 2012

Gendarmerie de Renaison :

04-77-64-40-52

Police : 17

Pompiers : 18

S.A.M.U. : 15

Centre anti-poison Lyon :

04-72-11-69-11

Centre de vaccinations Roanne :

04-77-23-24-25 (sur rendez-vous)

Mairie de St-Romain-la-Motte :

Tél : 04-77-64-50-43

Fax : 04-77-64-58-14

Mail: mairie-stromainlamotte@voila.fr

Bureaux ouverts lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 17h00 - mercredi et samedi de 8h30 à 12h00

Ramassage des ordures ménagères :

Le mardi matin (prévoir de sortir les poubelles la veille)

Service des eaux de la Teyssonne

Le Bas Bourg – 42310 Le Crozet

Tél : 04-77-64-03-24

Fax : 04-77-64-01-44

Bureaux ouverts au public le lundi de 13h30 à 16h30 et mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00

Service d'urgence : 06-76-39-72-59

Déchèterie du Mardeloup

Tél : 04-77-68-84-90

Horaires d'ouverture :

Lundi de 14h00 à 18h00

Fermeture le mardi

Mercredi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Jeudi de 9h00 à 12h00

Assistante sociale

Mme Peresz : Permanences en Mairie de St-Germain-Lespinasse le lundi de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous

Accueil téléphonique Pôle Ouest

Tél : 04-77-23-24-90

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Relais assistants maternels parents-enfants

Mail : ramcccr@wanadoo.fr

Tél : 04-77-64-50-93

235 rue de Persigny à St-Germain-Lespinasse

Mlle Bailly Audrey. Pour les permanences téléphoniques et les accueils sur rendez-vous de préférence

- le lundi de 8h45 à 13h30 (possibilité de rendez-vous à St-Romain-la-Motte)

- et le jeudi de 13h30 à 19h00

Puériculture

Permanence téléphonique des puéricultrices en Roannais – Antenne du Conseil Général : Tous les après-midi au 04-77-23-64-98

Multi-accueil crèche - Halte garderie

« D'Arthur à Zoé » 235 rue de Persigny à St-Germain-Lespinasse
S'adresser à Nathalie Bonnet

04-77-64-58-93 Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Cabinet médical Docteur

PHILIBERT-MINAIRE

04-77-64-54-54 ou 06-09-80-12-91

Le Bourg-I impasse de la Maréchalerie
42640 St-Romain-la-Motte

Médecine générale, médecine du sport, médecine d'urgence, mésothérapie
Consultation sur rendez-vous tous les jours à partir de 9h00 sauf le mercredi.

Cabinet d'infirmiers à domicile

04-77-64-53-12

Mme JURY Elena et M. DESGUIS Baptiste

Permanences au bourg de St-Romain-la-Motte – 33 chemin du Platane – de 8h30 à 9h00 sans rendez-vous

Comité d'aide à domicile

Aide-ménagère exclusivement réservée aux personnes âgées. S'adresser au secrétariat de Mairie.

Agence postale

04-77-64-50-91

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 8h30 à 11h45

Bibliothèque

04-77-64-50-91

Horaires d'ouverture de l'agence postale

Centre de Loisirs « L'Ile des Enfants »

04-77-64-53-47 ou 06-45-38-60-48

Horaires d'ouverture :

Périscolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30

Mercredis de 7h30 à 18h30

Vacances scolaires de 7h30 à 18h30

Monsieur le Député

04-77-70-98-98 Fax : 04-77-70-93-10

Permanence parlementaire : 4 rue Molière-BP 273- 42301 Roanne Cédex

Monsieur le Conseiller Général

Prendre rendez-vous au

04-77-64-21-70

SYRTOM (Syndicat Renaison

Teyssonne Oudan et Maltaverne)

Place Déroche – 42155 Pouilly-les-Nonains

Tél : 04-77-66-84-82

ou 06-75-01-80-45

Communauté de Communes de la Côte Roannaise

Espace Bel Air

42370 St-Haon-le-Châtel

Tél : 04-77-64-21-33

Fax : 04-77-64-24-91

Roannaise de l'Eau (Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement)

63 rue Jean Jaurès - BP 30215 - 42313 Roanne Cédex

Tél : 04-77-68-54-31

Courriel : contact@roannaise-de-leau.fr

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Le vendredi de 9h00 à 16h00 sans interruption.

Paroisse

04-77-64-40-11

Pour les décès, baptêmes et mariages, s'adresser à la Cure de Renaison - 64 place Barrière

Conciliateur de justice

Il facilite l'émergence d'un accord entre les parties pour mettre fin à un litige.

Permanence en mairie de St-Haon-le-Châtel. Prendre rendez-vous au

04-77-64-40-62

Réseau gérontologique des Coteaux Roannais

Place Verdun à St-Haon-le-Châtel

04-77-62-15-59 Fax : 04-77-62-15-29

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

ADMR

(Aide à Domicile en Milieu Rural)

04-77-62-14-67

Maison des Services – 27 rue du Bruchet – 42370 Renaison

TELEPHONES UTILES

Le P'tit Curieux – Décembre 2012

URGENCES

Gendarmerie de Renaison	04-77-64-40-52
Police	17
Pompiers	18 (112 à partir d'un portable)
S.A.M.U.	15
Centre anti-poison Lyon	04-72-11-69-11

SERVICES

Mairie	04-77-64-50-43
Salle E.R.A.	04-77-64-58-79
Agence postale	04-77-64-50-91
Service des eaux de la Teyssonne	04-77-64-03-24
Service des Eaux – Urgences	06-76-39-72-59
Electricité – Urgences	0 810 333 142
Gaz – Urgences	0 810 433 142
SYRTOM (Syndicat Renaison Teyssonne Oudan et Maltaverne)	04-77-66-84-82
	06-75-01-80-45

SANTE

Cabinet médical	04-77-64-54-54
	06-09-80-12-91
Cabinet d'infirmiers	04-77-64-53-12
Centre de vaccination Roanne	04-77-23-24-25

SOCIAL

Assistante sociale	04-77-23-24-90
	04-77-23-24-25
Puéricultrice	04-77-23-64-98
A.D.M.R.	04-77-62-14-67
Relais Assistants maternels	04-77-64-50-93

ARCADIA	04-77-23-25-27
Association des familles	04-77-64-52-30
Association paroissiale	04-77-64-56-20

CULTUREL/SOCIETE

Groupe scolaire	04-77-64-52-24
Centre de Loisirs	04-77-64-53-47
Bibliothèque	04-77-64-50-91
Club des Jeunes	04-77-64-56-15
Club du 3 ^{ème} âge	04-77-68-67-91
Comité des Fêtes	06-73-97-64-33
PG – CATM	04-77-64-49-82
Location salle paroissiale	04-77-64-52-99
CSC Musique	06-08-41-58-90
Breaking News	06-61-55-98-42

SPORTIF

ASSR Basket	04-77-64-53-49
Section pétanque	04-77-72-33-42
Amicale Boules Lyonnaise	04-77-64-55-48
Tennis-Club	04-77-64-51-24
Union Sportive Filerin	04-77-64-52-48
G.I.C.	04-77-64-52-93
Loisirs Danse St-Romain	04-77-71-76-68
Assoc.Française du Cheval Pinto	06-80-85-00-52

AGRICULTURE/ ENVIRONNEMENT

Syndicat agricole	06-89-48-29-11
CUMA St-Romain	04-77-64-56-70
CUMA culture maïs	04-77-64-56-90

LIGNE DE CARS (ligne 202)
Groupement Cars Roannais/Autocars Planche (groupe Kéolis) 04 77 68 30 33

	Lu	Lu	Lu	Lu	Lu	Lu	Lu	Lu	Lu	Lu	Lu	Lu
	Ma	Ma	Ma	Ma	Ma	Ma	Ma	Ma	Ma	Ma	Ma	Ma
	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me
	Je	Je	Je	Je	Je	Je	Je	Je	Je	Je	Je	Je
	Ve	Ve	Ve	Ve	Ve	Ve	Ve	Ve	Ve	Ve	Ve	Ve
						Sa					Sa	
Période temps scolaire												
Période vacances scolaires												
SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE	Le Pont Marc	06.48										17.33
	Le Moulin à Vent	06.49										17.34
	Les Baraques	06.52						11.04				17.37
	Le Bourg		06.50	07.10	08.30				13.30	13.30		
	Le Puits Vert			07.15								
	La Motte		06.51	07.16	08.31				13.31	13.31		
	Pigue		06.52	07.17	08.32				13.32	13.32		
ROANNE	Le Temple		06.53	07.18	08.33				13.33	13.33		
	Le Clos des Charmes		06.54	07.19	08.34				13.34	13.34		
	Square Stalingrad	07.00	07.00	07.28	08.39				13.39	13.39	17.43	
	Champ de Foire	07.01	07.01	07.30	08.40				13.40	13.40	17.44	
	Centre Mendès France	07.02	07.02	07.32	08.41				13.44	13.41	17.47	
	Clémenceau	07.03	07.03	07.33	08.42				13.45	13.43	17.48	
	Gare routière	07.05	07.05	07.35	08.45	11.10			13.50	13.45	17.50	

	Lu	Lu	Lu	Lu	Lu	Lu	Lu	Lu	Lu	Lu	Lu	Lu	Lu			
	Ma	Ma	Ma	Ma	Ma	Ma	Ma	Ma	Ma	Ma	Ma	Ma	Ma			
	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me			
	Je	Je	Je	Je	Je	Je	Je	Je	Je	Je	Je	Je	Je			
	Ve	Ve	Ve	Ve	Ve	Ve	Ve	Ve	Ve	Ve	Ve	Ve	Ve			
						Sa					Sa					
Période temps scolaire																
Période vacances scolaires																
ROANNE	Gare routière	07.10	09.00	09.45	11.15	12.10	12.10	12.25	15.10	16.00	16.10	17.15	17.15	17.20	18.20	18.30
	Clémenceau	07.12	09.04	09.47	11.17	12.12	12.12	12.27	15.12	16.02	16.12	17.17	17.17	17.22	18.22	18.32
	Centre Mendès France	07.15	09.06	09.50	11.20	12.20	12.15	12.30	15.15	16.05	16.15	17.20	17.20	17.25	18.25	18.35
	Champ de Foire	07.16	09.07	09.51	11.21	12.21	12.16	12.31	15.16	16.06	16.16	17.22	17.22	17.27	18.27	18.36
	Square Stalingrad	07.17	09.08	09.52	11.22	12.22	12.17	12.32	15.17	16.07	16.17	17.23	17.23	17.28	18.28	18.37
SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE	Le Clos des Charmes				11.31	12.31	12.31	12.41	15.26	16.21	16.26	17.31	17.31	17.36		
	Le Temple				11.32	12.32	12.32	12.42	15.27	16.22	16.27	17.32	17.32	17.37		
	Pigue				11.33	12.33	12.33	12.43	15.28	16.23	16.28	17.33	17.33	17.38		
	La Motte				11.34	12.34	12.34	12.44	15.29	16.24	16.29	17.34	17.34	17.39		
	Le Puits Vert								15.34	16.34				17.40		
	Le Bourg				11.35	12.35	12.35	12.45	15.35	16.25	16.35	17.35	17.40	17.45		
	Les Baraques	07.25	09.17	10.00											18.39	18.45
Le Moulin à vent	07.26	09.18	10.01											18.40	18.46	
Le Pont Marc	07.27	09.19	10.02											18.42	18.47	

Horaires applicables du 3 septembre 2012 au 1er septembre 2013

TARIFS
2 € le billet simple (vendu à bord du car)
18 € le carnet de 10 voyages (vendu à bord du car)
40 € l'abonnement mensuel (vendu chez le transporteur)